



cyberpresse.ca

LA PRESSE

1^{ER} NOVEMBRE 1987

RENÉ LÉVESQUE
VINGT ANS DÉJÀ

PAGES A2 ET A3

POSTE DE CONTRÔLE ROUTIER À SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

20 000 000\$ ET INUTILISABLE

BRUNO BISSON PAGES A6 ET A7



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

MUSIQUE
UNE INSULTE
AUX ARTISTES
FRANCOPHONES
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

Gangs de rue: Montréal appelle Québec à l'aide

CAROLINE TOUZIN

La Ville de Montréal presse Québec de rendre public son plan de lutte contre les gangs de rue. «Montréal a le même problème de gangs de rue qu'à Toronto. Québec doit nous aider comme l'Ontario l'a fait pour Toronto. Ça urge», a dit à *La Presse*, le responsable de la Sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Dauphin.

La Ville en a assez de se faire répondre que le plan québécois sera prêt «bientôt». «Ça fait des mois qu'on nous dit que c'est pour bientôt. Cette réponse est insuffisante», a-t-il expliqué en marge du premier congrès international sur les gangs de rue qui s'est terminé, hier, dans la métropole.

M. Dauphin appuie la sortie de son chef de police, Yvan Delorme, qui s'est dit «jaloux» plus tôt cette

semaine des moyens de la police de Toronto. «Je comprends son ras-le-bol», a lancé celui qui est aussi responsable des relations intergouvernementales à la Ville.

Toronto a regroupé dans un centre opérationnel 115 enquêteurs spécialistes des gangs et une soixantaine de procureurs de la Couronne. Ce centre de 26 millions de dollars a été financé avec l'aide du gouvernement ontarien à

la suite d'une fusillade au centre-ville de Toronto le lendemain de Noël 2005 qui a fait une innocente victime, une adolescente de 15 ans. La police de Toronto reçoit aussi 350 000\$ par an de la province pour offrir des emplois d'été à une centaine de jeunes issus de quartiers où les gangs de rue sont très présents.

► Voir **GANGS** en page A14

LES MARCHÉS
JUBILENT
LA FED ABAISSE
SON TAUX
DIRECTEUR À
4,50%
LA PRESSE AFFAIRES
PAGES 2 ET 3

STYLISME
QUAND L'HABIT
FAIT LE MOINE
ACTUEL
PAGES 1 À 3

Halloween Un accident assombrit la fête



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Croisés sur l'avenue Laurier, dans le quartier Rosemont, Estebane Berger, Sophie Liacas, Lina Vadlamudy et Éléonor Martin n'étaient pas d'humeur à poser pour notre photographe: ils voulaient des bonbons! Partout à Montréal, les petits fantômes, animaux et monstres en tout genre ont récolté des friandises sans incident, hier soir. L'Halloween a toutefois été marquée par la tragédie à L'Île-Perrot, en banlieue ouest. Une fillette de 3 ans a été happée par une voiture alors qu'elle posait des décorations dans sa cour. Deux jeunes conducteurs pourraient faire face à des accusations criminelles.

Nos informations page A8

L'intégrisme de Son Éminence

PIERRE FOGLIA
PAGE A5

Le gérant du Club

RIMA ELKOURI
PAGE A17

CONTREBANDE

COUILLARD ET LA SQ,
DES «ÉPINES AU PIED»
DES CIGARETTIERS
PAGE A10

AFGHANISTAN

L'ADMINISTRATION
DU PRÉSIDENT
KARZAÏ CORROMPUE
JUSQU'À LA MOELLE
MICHÈLE OUMET
PAGES A22 ET A23

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« If Marois learn the
finlandais, I will learn the
french. »
- Péku Koivu
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



Kaizen
SUSHI BAR & RESTAURANT

Réservez
des maintenant
pour votre **fête de Noël**
à la maison, au bureau,
ou en salle à manger.

4075 St-Catherine O. | (514) 70-SUSHI | (514) 707-8744

Réservez et commandez en ligne
www.70sushi.com

RENÉ LEVESQUE: 1922-1987

CE DIMANCHE SOIR D'AUTOMNE RESSEMBLAIT À TOUS LES AUTRES. JUSQU'À CE QUE LA NOUVELLE TOMBE, BRUTALE: RENÉ LÉVESQUE VENAIT DE SUCCOMBER À UN ARRÊT CARDIAQUE À SON DOMICILE DE L'ÎLE-DES-SŒURS. IL ÉTAIT 20H30, LE 1^{ER} NOVEMBRE 1987. VINGT ANS PLUS TARD, LE QUÉBEC A VÉCU L'ÉCHEC DE L'ACCORD DU LAC MEECH ET LA COURTE VICTOIRE DU NON AU RÉFÉRENDUM DE 1995. LES QUÉBÉCOIS D'AUJOURD'HUI SE SOUCIENT DU DÉSÉQUILIBRE FISCAL, DE L'ENVIRONNEMENT ET, DEPUIS PEU, DES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES. QU'EN PENSERAIT L'HOMME DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION, DE LA LOI 101 ET DU BEAU RISQUE?

RETOUR VERS LE FUTUR,
DANS LA TÊTE DE RENÉ LÉVESQUE

RENÉ LÉVESQUE VINGT ANS DÉJÀ

MARTIN CROTEAU

Lorsque Jean Charest a pris la plume pour attaquer le projet de loi sur l'identité québécoise de Pauline Marois, il a cité... René Lévesque, père de la loi 101 et fondateur du Parti québécois. « Manque de respect à l'égard de sa pensée », a rétorqué la chef péquiste. Et le principal intéressé, dans tout cela? Il aurait été profondément mal à l'aise, disent ses proches.

Le débat sur les accommodements raisonnables aurait déplu à René Lévesque, croit Michel Lemieux, son adjoint politique. Ancien correspondant de guerre, René Lévesque connaissait mieux que quiconque les dérives du nationalisme ethnique. En 1945, il a accompagné la première unité américaine à atteindre le camp de concentration nazi de Dachau, en Allemagne nazie.

En 1977, René Lévesque a hésité avant d'adopter la loi 101, qui imposait l'école francophone à tous les immigrants. Même si la majorité des nouveaux arrivants envoyaient leurs enfants à l'école anglaise, l'idée de les contraindre à changer répugnait au premier ministre.

« Il aurait préféré faire avancer le français par la persuasion et la bonne volonté », raconte Pierre Godin, qui vient de publier une nouvelle version de sa biographie.

Malgré tout, dit Louis Bernard, son ancien chef de cabinet, Lévesque aurait probablement soutenu le controversé projet de loi 195, en vertu duquel les immigrants ne parlant pas français perdraient le droit de se présenter à une élection.

« Je dois qu'il aurait pensé la même chose que la loi 101. Ce sont des mesures qui viennent remplacer ce qu'il serait naturel de faire dans un pays souverain. »

Dans un sondage publié hier, *La Presse* a révélé que l'appui à la souveraineté se situait à 37 %, trois points de pourcentage au-dessous du score du OUI au référendum de 1980. Cet échec avait mené René Lévesque au « beau risque », la mise au rancart de la souveraineté pour négocier une entente avec le Canada.

Comment réagirait René Lévesque? Dur à dire, croient ses proches. Même si leur ami était un souverainiste convaincu, il était aussi un homme pragmatique, qui cherchait avant tout le mieux-être des Québécois.

« Il ne voulait pas, comme il disait, "tirer sur la fleur pour la faire pousser plus vite" », explique Martine Tremblay, qui a travaillé dans l'entourage de Lévesque pendant 15 ans.

« Ta cigarette au bec; Du haut du firmament; Tu dois r'garder l'Québec; Puis t'dire que c'est ben décevant. » Signe du désenchantement populaire à l'égard de la politique, le populaire groupe les Cowboys fringants estime que le Québec d'aujourd'hui est mené par « des pauvres pions, champions de la langue de bois ».

Mais un nouveau René Lévesque n'y changera rien, croit le politologue Jean-Herman Guay, de l'Université de Sherbrooke. Les gouvernements qui lançaient de grands projets dans les années 60 et 70 n'avaient pas à composer avec les mêmes contraintes que ceux d'aujourd'hui.

« On est tellement cyniques aujourd'hui que même si un nouveau René Lévesque apparaissait, je ne suis pas certain qu'on le reconnaîtrait. »

LÉVESQUE EN 20 DATES

RECHERCHE ET TEXTES ANDRÉ DUCHESNE

24 août 1922

Naissance à Campbellton au Nouveau-Brunswick. Il n'y avait pas d'hôpital à New Carlisle, ce village de la Gaspésie où la famille Lévesque résidait. René Lévesque était l'aîné de quatre enfants (René, Fernand, André et Alice)

1944-1945

Après avoir entrepris, quelques années plus tôt, sa carrière radiophonique en Gaspésie et à Québec, Lévesque se joint à l'armée américaine en Europe, où il est correspondant de guerre. Il est avec les premiers soldats américains lorsqu'ils pénètrent dans le camp de Dachau.

3 mai 1947

Premier mariage, avec Louise L'Heureux, fille du directeur du journal *L'Action catholique*. Le couple aura trois enfants : Pierre, Claude et Suzanne.

1946-1951

Employé au service international de Radio-Canada.

1952

En Corée à titre de correspondant de guerre.

1952-1959

De retour de Corée, il devient chef du service des reportages radio-télévisés de 1952 à 1956, en plus d'animer les émissions *Au lendemain de la veille* (radio), *Carrefour et premier plan* (télé). En 1956, il devient pigiste et anime la célèbre émission *Point de mire* en plus de collaborer à la revue *Cité libre* fondée par Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau.

1959

Il participe activement à la grève des réalisateurs de Radio-Canada, qui souhaitent se syndiquer avec la Confédération des travailleurs catholiques du Canada dirigée par Jean Marchand. Outre Lévesque, plusieurs personnalités appuient les grévistes : Marcel Dubé, Jean Duceppe, Gérard Philippe, Jean-Louis Roux, etc.

22 juin 1960

Élections provinciales. Les libéraux de Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » chassent l'Union nationale et prennent le pouvoir. C'est le début de la Révolution tranquille. La prestation de serment des nouveaux ministres a lieu le 5 juillet et René Lévesque est du nombre.

14 novembre 1962

Les libéraux sont réélus sur le thème de la nationalisation de l'électricité. Le slogan « Maîtres chez nous » fait date. Dans les mois subséquents, René Lévesque pilote le dossier de la nationalisation de 11 sociétés privées.



Fidel Castro interviewé par René Lévesque en 1959. ARCHIVES LA PRESSE

Breguet
Depuis 1775



CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283

LÉVESQUE EN CHIFFRES

1,65 Hauteur en mètres de la statue de René Lévesque érigée sur la colline parlementaire à Québec en juin 1999. Celle-ci était grandeur nature. Mais on estimait qu'elle ne s'harmonisait pas avec les sculptures des autres anciens premiers ministres tout autour. En août 2001, elle a été remplacée par un second monument, de 2,6 mètres de hauteur. La veuve du premier ministre, Corinne Côté-Lévesque, n'a jamais caché son affection pour le monument original.

6 Outre son titre de premier ministre, René Lévesque a été titulaire de six postes de ministre au cours de sa carrière. Avec les libéraux de Jean Lesage, entre 1960 et 1966, il a été ministre des Ressources hydrauliques, des Travaux publics, des Richesses naturelles, de la Famille et du Bien-être social. Premier ministre, il a dirigé, par intérim, deux ministères : Affaires intergouvernementales durant six semaines en 1982 et délégué à la Condition féminine durant un peu plus de sept semaines en 1984-1985.

33 La Commission de toponymie du Québec recense 33 lieux évoquant la mémoire de René Lévesque. On compte 23 voies de communication, dont les boulevards René-Lévesque de Montréal et de Québec, quatre parcs, quelques immeubles, une circonscription électorale, une commission scolaire et même une rivière. L'endroit le plus original est «Le point de mire», une presqu'île de 80 kilomètres qui s'avance dans le réservoir de Caniapiscau. Le nom évoque l'émission animée par l'ancien journaliste sur les ondes de Radio-Canada.

3234 Nombre de jours durant lesquels René Lévesque a été premier ministre du Québec. Il a prêté serment le 25 novembre 1976 et il a occupé ce poste jusqu'au 3 octobre 1985.

22 345 Le soir du 15 novembre 1976, René Lévesque est élu député péquiste avec une majorité de 22 345 voix dans la circonscription de Taillon, sur la Rive-Sud. Une douce revanche: lors des deux élections précédentes, il avait été défait par une mince marge. Ainsi, aux élections du 29 octobre 1973, il avait été battu par seulement 293 voix par le candidat libéral Alfred Bossé dans Dorion.

292 888 Nombre de questionnaires expédiés à des membres du Parti québécois à la suite



René Lévesque, devant ses partisans, après sa victoire du 15 novembre 1976. ARCHIVES LA PRESSE

du sulfureux congrès de décembre 1981, où l'aile radicale du PQ avait fait adopter des résolutions abandonnant le projet d'association avec le reste du Canada et le pouvoir de proclamer l'indépendance par une simple majorité parlementaire. Dans ce sondage postal, mieux connu sous le nom de «Renérendum», les propositions plus nuancées de Lévesque avaient reçu l'aval de 95 % des répondants. À noter que 48,8 % des questionnaires avaient été retournés.

1 485 851

Nombre d'électeurs ayant voté pour le OUI lors du référendum du 20 mai 1980. Cela représentait 40,44 % des bulletins valides. Le camp du NON avait remporté la victoire, récoltant 2 187 991 voix, soit 59,56 % des bulletins de vote. À noter que dans Taillon, la circonscription représentée par le premier ministre, le OUI était légèrement majoritaire avec 50,99 % des bulletins.

5 RÉALISATIONS

encore d'actualité

Plusieurs réalisations de premier plan ont marqué la carrière politique de René Lévesque. Nous en retenons ici cinq qui font toujours partie de nos vies.

1 28 décembre 1962
NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Le premier ministre Jean Lesage annonce que la Commission hydroélectrique du Québec (Hydro-Québec) déboursa 604 millions de dollars pour la nationalisation de 11 entreprises privées. Ce projet est piloté par René Lévesque.

2 26 août 1977
LOI DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sous l'égide du ministre d'État au développement culturel, Camille Laurin, la loi 101 remplace la loi 22 du précédent gouvernement libéral. Elle assure la primauté du français dans l'enseignement, l'affichage et le milieu de travail. Son contenu initial a été amputé à la suite de plusieurs jugements.

3 1977
RÉGIME QUÉBÉCOIS DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Pilotée par la ministre des Consommateurs, des Coopératives et Institutions financières, Lise Payette, il s'agit d'une des premières lois du gouvernement péquiste. Le régime du «no fault», c'est-à-dire sans responsabilité, est encore en vigueur aujourd'hui.

4 1977
LOI SUR LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

C'est sans doute une des lois qui tenaient le plus à cœur au premier ministre. Son but était d'éliminer les caisses occultes des partis politiques en autorisant uniquement les contributions individuelles. C'est encore le cas aujourd'hui avec un plafond de 3000 \$ par année par parti ou candidat. Le gouvernement fédéral a adopté des règles de financement largement inspirées du modèle québécois.

5 1978
LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Sanctionnée le 22 décembre 1978, la loi visait la protection du territoire agricole et entendait favoriser une harmonisation avec le régime d'aménagement du territoire québécois. De cette loi est née la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), toujours en activité.

RECHERCHE ET TEXTES
ANDRÉ DUCHESNE

GRAPHISME DAVID LAMBERT

4 octobre 1967

Au terme d'un congrès houleux, Lévesque quitte officiellement le Parti libéral du Québec. Il fonde le Mouvement souveraineté-association (MSA) quelques semaines plus tard.

11-14 octobre 1968

Congrès de fondation du Parti québécois à Québec. Auparavant, le MSA et le Ralliement national dirigée par Gilles Grégoire s'étaient entendus pour créer une nouvelle formation politique. Le 14 octobre, René Lévesque est élu président du parti.

1968-1976

Les premières années du PQ sont difficiles. En dépit d'un bon pourcentage de votes aux élections de 1970 et 1973, le Parti québécois obtient très peu de sièges face aux libéraux de Robert Bourassa. Battu comme candidat aux élections de 1970 et 1973, Lévesque tient une chronique dans le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*.

15 novembre 1976

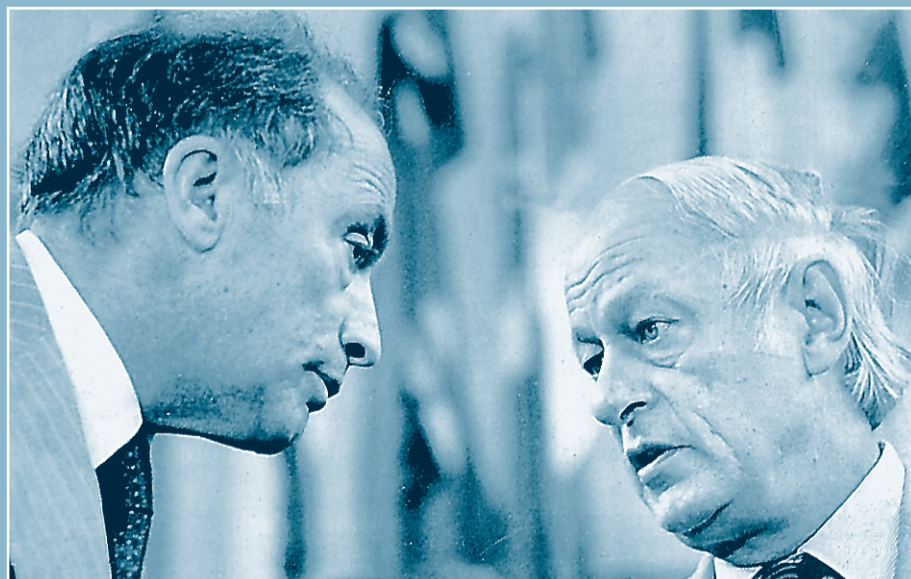
Victoire du Parti québécois aux élections générales. Le PQ fait élire 71 députés sur 110. René Lévesque prête serment comme premier ministre le 25 novembre 1976.

26 août 1977

Adoption à l'Assemblée nationale de la Charte de la langue française, mieux connue sous le nom de loi 101. Celle-ci est sanctionnée le lendemain. La loi a récemment célébré ses 30 ans.

20 mai 1980

Premier référendum sur la souveraineté-association. Les Québécois disent majoritairement non à la proposition péquiste. À ses partisans déçus, René Lévesque lâche la célèbre phrase : « Si j'ai bien compris, vous êtes en train de me dire : à la prochaine fois. »



Pierre Elliott Trudeau et René Lévesque en 1980. ARCHIVES LA PRESSE

A13 avril 1981

Le Parti québécois est reporté au pouvoir à l'occasion d'élections générales. Avec 80 sièges sur 122, la victoire est tout aussi éclatante que celle du 15 novembre 1976.

4-5 novembre 1981

Le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones du pays s'entendent, au terme d'une nuit de négociations, sur le contenu de l'entente menant au rapatriement de la Constitution canadienne. Du coup, l'alliance de huit provinces menée par le Québec est brisée. C'est ce qu'on a appelé la Nuit des longs couteaux.

24 septembre 1984

Dans une entrevue accordée au quotidien *Le Devoir*, Lévesque utilise pour la première fois l'expression « beau risque » pour qualifier

le message de fédéralisme d'ouverture du nouveau gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Une expression de laquelle se dissocient les éléments les plus radicaux du parti. Du 20 au 27 novembre, sept députés péquistes, dont cinq ministres, remettent leur démission.

20 juin 1985

René Lévesque remet sa démission à titre de président du Parti québécois. Il annonce aussi son départ prochain de la vie politique. Le 3 octobre 1985 est le dernier jour de sa carrière politique. Pierre Marc Johnson lui succède au poste de premier ministre.

1^{er} novembre 1987

Mort de René Lévesque. Exposition en chapelle ardente à Montréal et Québec. Funérailles nationales et inhumation dans l'intimité à Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Voici une bibliographie non exhaustive sur René Lévesque

ÉCRITS DE L'AUTEUR

- Option Québec*, Éditions de l'Homme, 1968
- La passion du Québec*, Éditions Québec/Amérique, 1978
- Oui*, Éditions de l'Homme, 1980
- Attendez que je me rappelle*, Québec/Amérique, 1986
- Chroniques de René Lévesque*, Québec/Amérique, 1987

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

- Aubin, François, *René Lévesque tel quel*, Boréal Express, 1973
- Provencher, Jean, *René Lévesque: portrait d'un Québécois*, Éditions La Presse, 1973
- Desbarats, Peter, *René Lévesque ou le projet inachevé*, Fides, 1977
- Fraser, Graham, *PQ: René Lévesque and the Parti Québécois in Power*, Libre Expression, 1984
- Lévesque, Michel, *René Lévesque*, Lidec, 1991
- Fournier, Claude, *René Lévesque: portrait d'un homme seul*, Éditions de l'Homme, 1993
- Godin, Pierre, *René Lévesque: Un enfant du siècle; Héros malgré lui; L'espoir et le chagrin; L'homme brisé* (4 tomes), Boréal 1994-2005
- Bisaillon, Martin, *Le perdant, Les Intouchables*, 2004
- Tremblay, Martine, *Derrière les portes closes - René Lévesque et l'exercice du pouvoir (1976-1985)*, Québec/Amérique, 2006

SOMMAIRE			
Amusez-vous!	ACTUEL 8	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	ARTS 8	Loteries	A 7
Bourses	AFFAIRES 8, 9 et 10	Monde	A 18, 19, 24, 25
Décès	ACTUEL 5 et 6	Petites annonces	ACT. 4 et AFF 4
Forum	A 20 et 21	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo Averses dispersées en après-midi, maximum 11, minimum 3. SPORTS 6

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL? commentaires@lapresse.ca



PHOTO PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

Alors que la commission Bouchard-Taylor s'arrêtait hier à Québec, l'ex-joueur-vedette des Nordiques Marian Stastny est venu, comme membre d'un groupe de hockeyeurs, appuyer l'idée d'un contrat liant les nouveaux arrivants.

COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

Marian Stastny s'en mêle

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Même les joueurs de hockey plongent dans le débat sur les accommodements raisonnables. Un groupe de hockeyeurs, comprenant l'ancienne vedette des Nordiques de Québec, Marian Stastny, a comparu hier devant la commission Bouchard-Taylor qui étudie le dossier des accommodements raisonnables. Guy Tassé, porte-parole du groupe, a expliqué qu'on devrait ne pas mettre sur le même pied tous les droits que reconnaît la Charte des droits et libertés. Par exemple, le droit à l'intégrité physique devrait prévaloir sur le droit à la liberté religieuse, comme le prouvent les décisions des tribunaux dans le cas des excisions, a-t-il plaidé. M. Tassé a proposé deux solu-

tions à la controverse actuelle. Il faut d'abord établir une priorité dans les droits, et déterminer quels droits sont supérieurs aux autres. Il faut aussi créer un contrat type auquel devraient souscrire les immigrants. «Ce serait un véritable contrat d'immigration, en vertu duquel la société d'accueil contracterait des obligations envers le nouveau venu, comme lui fournir l'accès à l'éducation ou aux services de santé. En contrepartie, les immigrants s'engageraient à respecter nos lois et nos coutumes, et à apprendre la langue», a-t-il dit. M. Tassé parlait au nom d'un groupe de personnes qui pratiquent le hockey en loisir sur une base régulière. «Comme n'importe quel groupe de copains, on débat d'actualité et autant dans la chambre des joueurs que sur le banc, le débat a souvent été monopolisé par cette

question des accommodements raisonnables au cours des derniers mois», a-t-il raconté. Le groupe a jugé pertinent de se faire entendre devant la commission. L'ex-joueur professionnel Marian Stastny, qui était venu appuyer le témoignage de M. Tassé, a raconté qu'il n'avait pas eu de difficulté à s'intégrer à la ville de Québec lorsqu'il a précipitamment quitté sa Slovaquie natale en 1981 pour se joindre à l'équipe québécoise. «Quand je me suis retrouvé ici, j'ai pensé que je me trouvais chez moi. Il faut qu'on respecte la société dans laquelle on entre. Il y a des règlements qu'il faut qu'on respecte», a dit M. Stastny. Ce dernier maintenant installé dans la région de Québec où il brasse des affaires. Marian Stastny a joué professionnellement avec les Nordiques de Québec pendant quatre ans,

formant avec ses frères Peter et Anton un redoutable trio au sein de l'équipe québécoise. Il a pris sa retraite en 1986, compilant une fiche de 121 buts et 173 aides en 322 matches dans la Ligue nationale. Le coprésident Gérard Bouchard, qui s'est défini comme un amateur de hockey et un partisan des anciens Nordiques, a salué la présence du célèbre hockeyeur. Par ailleurs, le Mouvement démocratie et citoyenneté, qui milite pour l'amélioration des institutions démocratiques québécoises, a proposé l'adoption d'une constitution québécoise. Cette constitution devra servir de cadre de référence commun pour l'exercice de la démocratie au Québec, a dit la porte-parole du Mouvement, Priscilla Schaeffer.

Le « mythe » de l'incertitude identitaire

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
LE SOLEIL

QUÉBEC — Souvent évoquée à la commission Bouchard-Taylor pour expliquer le malaise au sujet des accommodements religieux, l'idée que les Québécois ne savent plus trop qui ils sont n'est rien d'autre qu'un mythe, selon Rachid Raffa, président du Carrefour culturel Sésame, organisme œuvrant dans le domaine de l'immigration. «Je dénonce le mythe de l'incertitude identitaire. Je suis fatigué de voir intellectuels et chroniqueurs dire "Nous ne savons pas qui nous sommes". C'est absolument indigne. Je sais ce qu'est le Québec, je connais l'identité québécoise: c'est celle de la culture publique commune du Québec, la langue française, le Code civil, la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés, la démocratie, la solution pacifique des conflits.» Les Québécois dits «de souche» n'auraient donc pas à trouver qui ils sont, mais bien à «intégrer les immigrants à cette culture publique commune» – et c'est précisément à cet égard que les choses se compliquent, selon M. Raffa. «Une fois arrivé ici, déplore-t-il, il ne suffit plus d'être francophone (comme bien des immigrants venus d'Afrique du Nord): il faut se débarrasser de sa foi, et même de son nom pour trouver du travail. C'est absolument indigne.» M. Raffa a signalé que certains Québécois demandent aux immigrants des choses qu'eux-mêmes n'ont pas encore accomplies, notamment en matière d'égalité homme-femme. «À ce jour, la moitié des entreprises québécoises ne se conforment pas à l'équité salariale. Le gouvernement du Québec lui-même a dû être amené en Cour par ses propres employés pour qu'il se conforme à sa propre loi. (...) On projette un fantasme d'égalité qui n'existe pas sur l'Autre, sur les autres, en leur demandant une parfaite égalité alors qu'elle n'est même pas réalisée, ici, au moment où on se parle.»

GRAND SOLDE D'APPAREILS D'EXERCICE

PAYEZ LE JUSTE PRIX

VÉLO HORIZONTAL - AMBITION-N
499⁰⁰
PRIX SUGG. 699⁰⁰

MULTISTATION - E7010
299⁰⁰
PRIX SUGG. 499⁰⁰

ELLIPTIQUE - HM6005M
399⁰⁰
PRIX SUGG. 599⁰⁰

VÉLO VERTICAL - HM6004M
399⁰⁰
PRIX SUGG. 599⁰⁰

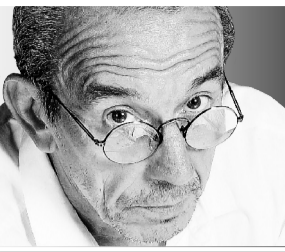
SPINNER - SPK08
699⁰⁰
PRIX SUGG. 999⁰⁰

TAPIS ROULANT - 305200
999⁰⁰
PRIX SUGG. 1799⁰⁰

CLUB PISCINE SUPER Fitness
Renseignez-vous sur les avantages de la carte Privilège
POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca
5151 1212 1212 0000
CLIENT PRIVILÈGE

Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion et est valable jusqu'au 2 décembre 2007 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les produits peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les promotions ne sont pas applicables dans les centres de liquidation et dans certains magasins. Voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

L'intégrisme de Son Éminence



**PIERRE
FOGLIA**
CHRONIQUE

Dans une autre vie j'ai vécu à Sherbrooke où sévissait à l'époque un évêque, monseigneur Cabana qui, par deux fois, me fit l'honneur de me dénoncer en chaire. J'avais osé souhaiter la laïcisation de l'éducation. C'était il y a 40 ans tout juste. Pour vous dire comme les choses changent rapidement dans ce pays, 40 ans plus tard, le cardinal Ouellet reprend exactement le même discours que monseigneur Cabana. Réévangéliser le Québec en profondeur. Les mêmes combats: guerre à la contraception et à l'avortement. Mais surtout guerre à l'ennemi suprême: ben Laden? Non, non, l'intégriste laïque. Moi.

Vous avez un certain culot, votre Éminence, d'évoquer l'intégrisme. Vous êtes pourtant bien placé pour savoir que la laïcité est née, en France, au début du siècle dernier, de l'intégrisme de votre Église.

De la prétention de votre Église à se mêler des affaires de l'État, de sa putassière habitude de coucher avec l'État dont elle bénissait les turpitudes en

échange de mille privilèges. La laïcité est née aussi d'un ras-le-bol de religiosité, d'une envie de respirer, et de disposer de notre cul comme on l'entendait (le droit des femmes de disposer de leur ventre comme elles l'entendaient est venu beaucoup plus tard).

La laïcité n'a jamais eu pour but d'ignorer «le fait religieux». Depuis le début de l'autre siècle, la laïcité n'a pas empêché des millions de chrétiens de vivre leur foi, n'a jamais porté atteinte à leur liberté de conscience. Un pape comme Jean-Paul II, foncièrement attaché aux droits de l'homme, reconnaissait la laïcité comme légitime.

Si la laïcité est soudainement revenue dans l'actualité, si elle suscite de nouveaux débats fébriles, c'est que 100 ans plus tard, les droits fondamentaux qu'elle défend sont à nouveau contestés par un autre intégrisme religieux, celui de l'islam.

Vous ne manquez pas de culot sous votre calotte, votre Éminence, d'aller prendre ce train-là de la liberté religieuse, ce train-là plein de barbus,

de foulards et de turbans qui, espérez-vous, va vous ramener à l'école par la porte d'en arrière.

Contrairement à la réforme scolaire dont on n'a jamais discuté publiquement, il y a eu un débat public sur l'enseignement religieux dans les écoles, même que les évêques du Québec en ont accepté les conclusions, celle-ci entre autres: on n'enseignerait plus la religion à l'école. Soyons clair: on ne catéchiserait plus les enfants.

Je vous entendais ce midi, Monseigneur, confondre (exprès?) espace civique et espace public. Il y a de la malhonnêteté à affirmer que les laïcs s'élèvent contre le fait religieux dans l'espace public. Ils veulent l'empêcher de se manifester dans l'espace civique, c'est très différent. L'école, les cours de justice, l'armée sont des espaces civiques. Pour plus de clarté encore, c'est parfois la fonction qui fait la différence entre espace civique et public.

La musulmane qui se rend à la Cour comme témoin ou prévenue évolue dans un espace public, elle peut porter le foulard, la burqa ou un chapeau breton si ça lui chante. Madame la juge, elle, par contre, ne devrait pas pouvoir rendre justice voilée, son espace est civique.

Mais je reviens au plus fondamental des espaces civiques: l'école. L'école publique est par excellence le creuset de ce grand Tout dans lequel doivent se

fondre les différences entre 8h et 14h, cet espace dans lequel doit se produire cette alchimie du vouloir vivre-ensemble, un espace où devrait dominer le sentiment d'être partie d'une société ou d'une nation.

Rien n'empêche les enfants (et les profs), à 14h03, de courir à la mosquée ou à l'église. Rien n'empêche les parents d'introduire leurs enfants à la prière, de les amener à une pratique régulière de la religion.

Que vous manquiez de curés, votre Éminence, pour évangéliser les petits Québécois, c'est votre foutu problème. Que leurs parents aient déserté vos églises, c'est votre foutu problème encore. N'attendez pas que l'école publique fasse votre job. Que cela vous plaise ou non, la séparation de l'État et de l'Église, de l'école et de la religion, sont fondatrices de la société qu'une majorité de Québécois souhaitent aujourd'hui.

LE MÉPRIS — Dans son reportage d'hier, notre envoyée spéciale à Kandahar, Michèle Ouimet, nous dit que le Canada supervise environ 1000 projets de reconstruction en Afghanistan. Ce commentaire du capitaine Talbot cité par ma collègue: «Pendant que les Afghans travaillent, ils ne pensent pas à faire des mauvais coups.»

Plus que la duplicité des autorités canadiennes (qui laissent torturer leurs prisonniers par

les services secrets afghans), plus que l'improvisation, plus que la bureaucratie canadienne, l'incroyable paternalisme exprimé par le capitaine Talbot nous dit pourquoi les Canadiens vont se planter en Afghanistan: pour exactement la même raison que se sont plantées toutes les administrations coloniales. Elles ne peuvent pas s'empêcher, c'est dans la nature même du colonialisme, de mépriser et d'infantiliser les populations locales.

Pendant que les Afghans travaillent, ils ne pensent pas à faire des mauvais coups.

C'est exactement le contraire, capitaine. Ils n'y pensaient peut-être pas, mais vous entendez les mépriser de si haut, ils ne penseront plus qu'à ça.

TROP-PLEIN — De notre sondage CROP d'hier: 55% des Québécois sont plutôt insatisfaits du gouvernement. 43% plutôt satisfaits. 3% sans opinion.

Ben oui, ça fait 101%.

Ben non, ce n'est pas une erreur.

C'est une nouvelle catégorie de citoyens dont je fais partie: ceux qui débordent. Le trop-plein. On n'est pas vraiment là, on a sauté du bocal, on écoute les gens de la commission Machin, on écoute le capitaine Talbot et on se dit qu'on s'est sûrement trompé de pays. On écoute le cardinal Ouellet et on se dit qu'on s'est sûrement trompé, aussi, d'époque.

Des Québécois «de souche» signent un appel contre l'intolérance

LAURA-JULIE PERREAULT

Les discours intolérants entendus lors des audiences de la commission Bouchard-Taylor n'effraient pas que les membres des communautés culturelles. Des Fournier, Tremblay, Allard et Lafortune s'inquiètent aussi des propos discriminatoires exprimés pendant les forums. Ils ont décidé de répliquer par le truchement d'une lettre ouverte qui s'est vite transformée en pétition.

«Nous sommes choqués par le processus de marginalisation des communautés culturelles qui a cours présentement à la faveur du débat sur les accommodements raisonnables. Le fait que nous soyons des Québécois de souche ne nous empêche pas de nous mettre à la place des individus de ces communautés», peut-on lire dans le document intitulé *Lettre ouverte des Québécois dits «de souche» contre l'intolérance*, dont nous publions la version intégrale dans notre page Forum.

Hier, plus de 200 personnes avaient déjà signé la pétition affichée mardi sur l'in-

«Dans le cadre de la Commission, beaucoup de gens prennent la parole au nom du peuple québécois, mais nous ne sommes en rien représentés par certaines voix intolérantes», souligne M. Weinstock.

Charles Lafortune, lui, se dit choqué par l'ignorance qui entache les propos entendus autant devant la Commission qu'à la radio et dans les grands médias. «On peut comparer certains propos à ceux d'un enfant qui fait des caprices devant un plat dont il n'a jamais mangé. Il y a des gens qui s'indignent de choses qui n'existent pas», a-t-il dit hier.

Le projet de Pauline Marois décrié

La lettre ouverte ne concerne pas que la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. Les signataires font aussi le procès du projet de loi sur l'identité québécoise de Pauline Marois et, plus spécifiquement, de son projet d'imposer un test de français aux immigrants avant de leur accorder une citoyenneté québécoise. «Nous nous prononçons fermement contre cette tentative d'assujettir la citoyenneté à des critères discriminatoires qui pourraient légitimer une vision déformée de la réalité des communautés culturelles du Québec», soutiennent les auteurs de la missive.

« Nous sommes choqués par le processus de marginalisation des communautés culturelles qui a cours présentement. »

De la cafétéria au web

L'idée de la lettre ouverte est née lors d'un dîner dans une cafétéria de l'Université de Montréal. Un groupe d'universitaires concernés par certains discours entendus au cours des dernières semaines ont pensé qu'il était temps d'agir.

«Il y a beaucoup de Québécois, dits de souche, qui ne partagent pas les peurs qui sont exprimées sur la place publique. Nous ne voulons pas que le Québec soit une société qui marginalise des groupes minoritaires pour se définir», soutient Caroline Allard.

La jeune femme espère que plus de gens, de toutes origines, signent la pétition. «Si ça continue, ça veut dire que notre message convient à beaucoup de monde.»

ternet (www.contrelintolerance.blogspot.com) et sur le populaire site Facebook par une étudiante au doctorat de l'Université de Montréal, Caroline Allard.

Des personnalités s'en mêlent

L'animateur de l'émission *Le cercle*, Charles Lafortune, se trouve au nombre des signataires aux côtés d'une longue liste d'universitaires, d'auteurs, de journalistes, de médecins et d'étudiants.

Daniel Weinstock, un des membres du comité de sages qui conseillent les commissaires Charles Taylor et Gérard Bouchard, a lui aussi apposé son paraphe. «Je ne pouvais pas ne pas signer», a dit hier celui qui enseigne au département de philosophie de l'Université de Montréal.



CONTEMPORAINE

LE MANTEAU GANSÉ FAÇON CUIR 199.⁹⁵

La texture du tissage gros-grain s'harmonise parfaitement avec les détails graphiques façon cuir qui découpent un manteau longueur genou, ceinturé, pour un effet très urbain. Col en lapin amovible. Noir. Tp.p.m.g. Rég 250.00

simons

3517652A • QUÉBEC PLACE SITE-FOTY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Le mercredi 7 novembre 2007, c'est journées à l'École de musique Vincent-d'Indy de 17h à 20h.

PRÉUNIVERSITAIRE

Saviez-vous que...

L'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du collégial qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?



ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514-735-5261
Télécopieur: 514-735-5266
Courriel: admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca

Passionnée depuis 75 ans

Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.

ÉDOUARD MONTPETIT

ACTUALITÉS

SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

20 millions pour un poste de

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ) ONT DÉPENSÉ PRÈS DE 20 MILLIONS DANS L'AMÉNAGEMENT D'UN POSTE DE CONTRÔLE ROUTIER ULTRAMODERNE QUI NE FONCTIONNE PAS, PARCE QU'IL REPOSE SUR DES SOLS TRÈS INSTABLES.

BRUNO BISSON

La Presse a appris que la mise en service du nouveau poste de contrôle routier de Saint-Bernard-de-Lacolle, en Montérégie, a déjà pris plus d'un an de retard, en raison de bris d'équipements majeurs qui sont survenus dès le début de sa période de rodage.

Malgré l'avis de la municipalité et de résidents locaux, consultés en 2004, qui avaient déconseillé cet emplacement, le poste de contrôle de Saint-Bernard-de-Lacolle a été implanté dans des terrains tourbeux, gorgés d'eau et composés principalement d'argile compressible.

Après 18 mois de travaux de construction, interrompus par de nombreux « imprévus », entre janvier 2005 et octobre 2006, la chaussée des voies d'accès qui mènent au poste de contrôle s'est littéralement enfoncée et ce, de plusieurs centimètres, au passage des premiers camions qu'il devait accueillir, à la fin de 2006.

Selon un porte-parole de la SAAQ, M. Gino Desrosiers, ce « tassement de terrain plus important que prévu » a suffi pour écraser les conduites

d'eaux usées du poste, en plus de faire éclater les conduites d'eau du système de chauffage de la balance, qui permet de garder le plateau de cet appareil au sec, durant l'hiver. Les mouvements de sol ont aussi été assez importants, et assez étendus, pour briser des trottoirs et les bornes de béton aménagées tout autour du poste de contrôle routier.

La municipalité avait prévenu le ministère des Transports, dès 2004, des conditions de sols très défavorables dans le secteur choisi pour accueillir le nouveau poste routier.

Ces bris sont directement reliés à la médiocrité des sols à l'emplacement choisi par le MTQ et la SAAQ pour construire ce nouveau poste de contrôle, sis à environ 2,5 kilomètres du poste-frontière de Lacolle, en bordure de l'autoroute 15 Nord.

Lors d'une visite impromptue de La Presse, la semaine dernière, la SAAQ dirigeait encore des travaux de réfection près du bâtiment principal du poste.

Sur une distance d'environ 100 mètres, de part et d'autre du plateau de la balance où des camions seront éventuellement pesés et contrôlés, la couleur et l'élévation d'une couche de bitume fraîche témoignent de la démolition et de la reconstruction récentes de cette partie de la chaussée, enfoncée sous le poids des camions.

Selon Gino Desrosiers, les

travaux de réparation en cours permettront de restaurer les conduites brisées autour du poste avant la reprise de la période de rodage, qui devrait durer tout l'hiver. Le poste de contrôle pourrait ainsi entrer en fonction au printemps de 2008, un an et demi en retard sur son échéancier initial.

Un bourbier « imprévu »

Dans une entrevue à La Presse,

la semaine dernière, le directeur général de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, Daniel Striletski, a affirmé que la municipalité avait prévenu le ministère des Transports, dès 2004, des conditions de sols très défavorables dans le secteur choisi pour accueillir le nouveau poste routier.

De même, des résidents et producteurs agricoles locaux rencontrés par le MTQ durant la phase préparatoire du projet, avaient aussi recommandé au MTQ d'éviter ces terrains, et d'utiliser plutôt l'emplacement d'une halte routière voisine, à 500 mètres de là, qui repose sur des fondations plus stables (voir autre texte).

Malgré ces avis, et les études géotechniques de ses consultants, le MTQ n'était pas du tout préparé à des conditions de sols aussi mauvaises, selon des documents de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), dont La Presse a obtenu copie.

La construction du poste a ainsi été ponctuée de nombreux arrêts, dus à des changements de plans et de méthodes, imposés par « certaines contraintes pédologiques et hydrauliques, dont certaines ont été sous-estimées ».

« Dès le début des travaux d'excavation, pour la déviation du cours d'eau, lit-on dans un document de la CPTAQ de juillet 2005, des problèmes importants d'effondrement des parois se sont produits. Des problèmes au niveau du site du poste de contrôle ont aussi été relevés: remontées d'argile, affaissement de sol. »

Selon ces documents, cet emplacement recelait une « présence accrue de sols organiques tourbeux et d'argile compressi-

ble », beaucoup plus importante que prévu par le MTQ.

De même, les terrains étaient traversés par un ruisseau qui s'est avéré beaucoup plus difficile à détourner que prévu, parce que sa profondeur avait été sous-estimée d'un mètre!

Pour canaliser ce ruisseau et drainer convenablement ces sols instables, le ministère des Transports, maître d'œuvre du projet, a dû tripler le périmètre du chantier qui est passé de 9000 mètres carrés à l'origine, à près de 28 000 mètres carrés (soit 2,79 hectares) de terres agricoles protégées, en bordure de l'A-15.

Malgré ces « imprévus », le responsable de la Direction territoriale du MTQ pour l'ouest de la Montérégie, Bernard Caron, estime toujours que « l'emplacement choisi pour le poste de contrôle routier était le meilleur disponible, en vertu des critères d'implantation de la SAAQ qui voulait être le plus proche possible de la frontière. »

M. Caron a attribué les effondrements de parois de janvier 2005 aux pluies torrentielles qui ont baigné la région cet hiver-là, et à la profondeur imprévue du ruisseau. L'estimation erronée de son niveau découlerait, selon lui, d'une « erreur d'arpentage ».

La SAAQ, qui est responsable du contrôle routier au Québec, a investi 12,5 millions dans ce poste de contrôle « unique en son genre », doté des plus récents raffinements de la technologie en matière d'identification et de télédétection des camions.

Pour sa part, Transports Québec, qui en était le maître d'œuvre, a injecté un peu plus de 7 millions dans le projet, pour la construction du poste et l'achat du plateau de balance, selon Bernard Caron.



24 août 1922 – 1^{er} novembre 1987

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

CONCOURS JE SUIS ÉCONOMÉTRIQUE

Semaine de l'efficacité énergétique
Du 4 au 10 novembre 2007

LE CALCUL EST SIMPLE
PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE, J'AGIS MAINTENANT.

GAGNEZ des électroménagers Energy Star ou une Smart...
une petite auto écolo, en participant au concours
JE SUIS ÉCONOMÉTRIQUE.

Pour participer, vous devez remplir le coupon de participation et le retourner à :

Concours « Je suis économétrique » C. P. 15180, Québec (Québec)
G1K 7X2 avant le 23 novembre 2007 à 9h45 ou vous inscrire en ligne à :
www.tva.canoe.ca. Tirage le 26 novembre 2007 à 10h.

Nom : _____

Tél. (jour) : _____

Aucun achat requis. 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Règlement disponible au Réseau TVA. Valeur approx. des prix : 20 000\$. Date limite de participation : 23 novembre 2007.

Pour plus d'information, consultez notre site Web : www.aee.gouv.qc.ca
Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

Agence de l'efficacité énergétique Québec

En collaboration avec les distributeurs d'électricité, de gaz naturel, de mazout et de propane

Une solution de

BRUNO BISSON

L'idée d'utiliser l'emplacement d'une halte routière voisine, située à environ 500 mètres du nouveau poste de contrôle routier de Saint-Bernard-de-Lacolle, a été rejetée par le MTQ et par la

« À l'époque, nous n'avions pas l'information sur la qualité des sols des terrains choisis. »

SAAQ, en 2004, parce qu'elle ne répondait pas aux critères de sécurité et d'emplacement pour un poste de cette envergure.

Cette solution de rechange a été proposée, en 2004, aux responsables du ministère et de la société d'État par des résidents et producteurs agricoles locaux qui

connaissaient les pauvres conditions de sol du site privilégié pour le poste de contrôle routier de l'autoroute 15.

Un producteur agricole consulté par le MTQ à cette époque, Jean-Claude Fortin, a affirmé à La Presse que les terrains déjà aménagés de la halte routière étaient beaucoup plus stables, et qu'ils ne montraient aucun signe de tassement imprévu, même si de nombreux camions s'y arrêtaient déjà.

Selon le directeur de la direction territoriale de l'Ouest de la Montérégie du MTQ, Bernard Caron, il était « hors de question de permettre le mélange de deux types d'utilisateurs aussi différents que des voitures de tourisme et des camions de marchandises, dans une seule et même aire de service ».

Pour pouvoir intercepter efficacement les camions arrivant des



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

Quantième Annuel pour homme
Réf. 5396R par Patek Philippe.

Exclusif chez:



KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL

contrôle qui ne marche pas



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Le poste de contrôle routier de Lacolle a non seulement coûté deux fois plus cher que prévu, mais en plus, il ne fonctionne même pas.

rechange boudée

États-Unis, ajoutez-il, le poste de Saint-Bernard-de-Lacolle devait être implanté en amont de toute intersection routière permettant aux véhicules d'abandonner l'autoroute 15, et d'éviter ainsi le poste de contrôle. Il était aussi impératif, pour la SAAQ, que le poste de contrôle soit implanté avant la halte routière.

Enfin, le fonctionnement d'un poste de cette nature exigeait aussi qu'il soit situé dans une longue ligne droite, afin que les conducteurs des camions aient la visibilité, le temps et l'espace

nécessaires pour manœuvrer leur véhicule lorsque les signaux lumineux, en bordure de l'autoroute, leur commandent de s'arrêter.

« Rétrospectivement, conclut M. Caron, il est facile de dire que ces terrains auraient été plus propices et qu'il était plus facile de relocaliser une halte routière qu'un poste routier. Mais à l'époque, nous n'avions pas l'information sur la qualité des sols des terrains choisis. Et c'est pour cela que le critère de proximité avec le poste-frontière a prévalu. »



VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR
UNE FAÇON PLUS AGRÉABLE
DE VOYAGER? ESSAYEZ
LA CLASSE CONFORT DE VIA.

59\$*
MONTRÉAL - TORONTO
Pour en savoir plus,
visitez viarail.ca
ou composez le
1 888 842-7245
ATS 1 800 268-9503
(malentendants).



LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER VIA Rail Canada^{MC}

* Le tarif indiqué (taxes non comprises) s'applique à un aller simple de/vers Toronto en classe Confort. Places limitées. L'achat doit se faire au moins un jour à l'avance. D'autres conditions s'appliquent. MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2007-10-31

6/49 02 08 23 43 49 25 33 48 compl. 02 19 20 28 31 47 compl. 14

500000 01 08 10 14 23 24 27 28 29 30 32 37 40 45 48 49 55 57 59 70 04 23 25 26 38 616 0671

Extra 500 000\$ 9513522*
*décomposable dans les deux sens

2 000 \$
TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE!
NE MANQUEZ PAS
LE TIRAGE DE CE SOIR.

LE NOËL DES CHATS
SALON ET EXPOSITION FÉLINE
DE CHAMPIONNAT CANADIEN

2-3-4 novembre 2007
PLACE BONAVENTURE HALL EST

CCAF
Dahlia Chili Pepper
Meilleur chaton
canadien 2006-07

Une présentation du Club félin de Montréal
250 chats et chatons (150 le vendredi)
125 éleveurs
Nombreux stands d'information et de cadeaux
Animation continue au podium
Médecins vétérinaires sur place

Heures d'ouverture:
Vendredi: 13h à 18h
Samedi et dimanche:
9h à 17h

Admission:
Adultes 13 \$
Étud./ainés (60+) 11 \$
Enfants (6-12 ans) 6 \$

Coupon-rabais de 1 \$ sur billet d'adulte à
www.clubfelindemontreal.com

ACTUALITÉS

Une fillette heurtée par une voiture à L'Île-Perrot

MARTIN CROTEAU

L'Halloween a été assombrie par un accident tragique, hier après-midi, à L'Île-Perrot. Une fillette de 3 ans est morte happée par une voiture alors qu'elle jouait tranquillement dans une cour.

Peu après 13h, une voiture s'immobilise à un stop au coin

des rues des Érables et Giffard, dans un paisible quartier résidentiel de cette banlieue de l'ouest de Montréal. Alors qu'elle amorce un virage à gauche, elle est percutée par une autre voiture qui aurait tenté de la dépasser par la gauche.

« Un témoin nous indique qu'un des véhicules était à l'arrêt obligatoire, explique le porte-

parole de la Sûreté du Québec, Michel Brunet. On doit donc déterminer comment un véhicule qui était arrêté et un autre aient pu se retrouver aussi loin. »

Les deux véhicules sont projetés hors de la rue. Le premier s'immobilise sur le gazon, devant le 82, rue des Érables. Le second ne ralentit pas. Il traverse une

haie de cèdres pour finalement terminer sa course dans une cour, où une fillette et sa gardienne posaient des décorations.

Lorsque les policiers arrivent sur les lieux, ils trouvent la gardienne hystérique, en état de choc. En regardant sous la voiture, ils comprennent pourquoi: l'enfant y gît, inconsciente.

La fillette a été transportée d'urgence à l'hôpital Lakeshore, mais en vain. Les médecins ont constaté son décès en milieu d'après-midi.

Les conducteurs, âgés de 17 et 18 ans, se connaissent. Ils ont été interrogés par les policiers et pourraient faire face à des accusations criminelles.

Plusieurs fugitifs arrêtés grâce au site sur les criminels recherchés

HUGO MEUNIER

La moitié des fugitifs qui ont défilé sur le site des 10 criminels les plus recherchés du Québec ont été arrêtés depuis la mise en ligne de la liste, en juin 2006. Durant le dernier mois seulement, quatre noms ont été rayés de la liste.

« C'est un franc succès! Sur les 14 criminels affichés depuis le début, sept ont été épinglés; un autre a vu les accusations portées contre lui retirées », a résumé l'agent Marc Butz, de la Sûreté du Québec (SQ).

Un nombre record de trois arrestations vient d'être enregistré en octobre. D'abord, le 11 octobre, des policiers de la Mauricie, assistés par la SQ, ont épinglé Marc-André Hinse, un membre en règle des Hells Angels. L'homme de 36 ans, en cavale depuis 2004, a été repéré dans un chalet de La Tuque. Il était recherché pour gangstérisme et trafic de stupéfiants.

Quelques jours plus tard, les policiers de Saint-Eustache ont arrêté Steven Solyom, tandis qu'il circulait à vélo. L'homme de 42 ans avait fait feu à bout portant sur un commerçant de Laval, lors d'un vol qui avait dérapé en 1989. Après s'être enfui aux États-Unis, Solyom avait été arrêté en 1992 et condamné à la prison à perpétuité. Il s'était évadé en 2004.

Enfin, le 23 octobre, Sylvain Vincent s'est livré aux policiers après une cavale de deux mois. L'homme de 45 ans était recherché pour le meurtre d'un de ses supérieurs au travail, abattu sous les yeux de son fils de 5 ans.

Le nom d'un quatrième individu,

Réjean Gagnon, a été rayé de la liste le 4 octobre. Le Service des poursuites pénales du Canada a déposé un arrêt du processus judiciaire contre l'homme de 44 ans, qui était recherché pour des accusations d'importation et de trafic de cocaïne.

Selon la SQ, plus de 250 000 internautes ont visité le site des criminels québécois les plus recherchés entre juin 2006 et 2006. « Nous avons reçu une cinquantaine d'appels pertinents depuis le début », a souligné l'agent Butz, qui impute les arrestations de criminels à la collaboration des citoyens.

Plusieurs corps policiers collaborent pour retracer les fuyards. La méthode utilisée sur l'internet s'inspire de la liste des criminels les plus recherchés par le FBI, sur laquelle figure Oussama ben Laden.

Au Québec, l'individu doit avoir commis un crime grave sur le territoire québécois et faire l'objet d'un mandat pancanadien.

Depuis l'entrée en vigueur du site, les policiers ont aussi réussi à retrouver le responsable de crimes survenus il y a 20 ans, un proxénète et aussi un meurtrier arrêté en Californie.

Les policiers recherchent toujours deux membre de gangs et quatre meurtriers. « Tous ces individus doivent être considérés armés et dangereux », a précisé l'agent Butz. Et comme le prescrit le site www.10criminelsrecherches.qc.ca, « ne tentez pas de les intercepter vous-même ».

Les visages de quatre autres criminels devraient apparaître sous peu sur le site.

Brian Mulrone accusé d'avoir tenté de dissimuler un revenu

AGENCE FRANCE-PRESSE

OTTAWA — Brian Mulrone a essayé de dissimuler avoir reçu des paiements de 300 000 dollars de l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber, actuellement en instance d'extradition, a affirmé ce dernier à la chaîne CBC.

M. Schreiber a déclaré à l'émission d'enquête *The Fifth Estate*, diffusée hier, que l'ancien premier ministre canadien lui avait demandé de lui fournir une déclaration écrite stipulant qu'il n'avait à aucun moment sollicité ni reçu de l'argent de lui.

M. Schreiber dit avoir refusé, sur le conseil de son avocat, de fournir ce document à M. Mulrone.

Le marchand d'armes germano-canadien se trouve actuellement en prison, en attendant le résultat d'un ultime recours contre son extradition en Allemagne qui veut le juger pour évasion fiscale, fraude et corruption à la suite d'une affaire de vente de blindés à l'Arabie Saoudite en 1991.

Il avait déjà déclaré il y a plus d'un an avoir versé 300 000 dollars en espèces à M. Mulrone en 1993 et 1994, peu après que

ce dernier eut quitté le pouvoir, afin qu'il intervienne en sa faveur, notamment pour mettre sur pied une usine de véhicules militaires blindés pour le groupe allemand Thyssen AG.

Les nouvelles accusations portent sur le fait que M. Mulrone aurait cherché à dissimuler ces paiements. Selon M. Schreiber, son refus de signer la déclaration qu'il lui demandait a forcé M. Mulrone à déclarer ces paiements au fisc, mais avec un important retard, en utilisant une disposition permettant de compléter ou de corriger de son propre chef une déclaration antérieure erronée.

Le quotidien *The Globe and Mail* a indiqué hier avoir reçu une lettre d'un « intermédiaire » de M. Mulrone expliquant que ce dernier avait déclaré ces paiements au fisc en retard en raison d'un événement « cataclysmique » l'ayant perturbé fin 1995. Cela correspond à un moment où la GRC avait lancé une enquête sur M. Mulrone à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait reçu des pots-de-vin de M. Schreiber concernant l'achat en 1988 de 34 Airbus par Air Canada.

Captez la magie de L'AUTOMNE



Canon EOS **REBEL XTi** DIGITAL 10,1 MP

- Capteur CMOS de 10,1 mégapixels
- Grand écran ACL de 2,5"
- Mise au point à 9 zones
- Nouveau capteur auto nettoyant
- **Incluant un objectif EFS 18-55 mm**

869⁹⁹\$



Canon Powershot **A570is**

- 7,1 mégapixels
- Zoom optique de 4x
- Stabilisateur d'image optique et système de détection du visage
- 1600 ISO

249⁹⁹\$



Canon Powershot **SX100is**

- 8 mégapixels
- Zoom optique de 10x
- Zoom numérique de 4x
- Stabilisateur d'image optique et système de détection du visage

399⁹⁹\$



Canon Powershot **SD870is**

- 8,3 mégapixels
- Zoom Grand-angle
- Stabilisateur d'image optique
- Système de détection du visage

429⁹⁹\$



Canon Powershot **S5is**

- 8,3 mégapixels
- Zoom optique de 12x
- Zoom numérique de 4x
- Stabilisateur d'image optique et système de détection du visage

449⁹⁹\$



Canon EF **75-300mm f/4-5.6**

- Compact et léger
- Micromoteur USM
- 13 lentilles en 9 groupes
- Mécanisme amélioré

259⁹⁹\$



Canon Speedlight **430EX**

- Nombre Guide 141, en pieds (100 ISO, Télé)
- Information sur la balance des blancs
- Tête zoom automatique
- Tête orientable

329⁹⁹\$

Manfrotto



Tête **488RC2**

- Rotule polyvalente
- Peut supporter 8 kg
- Poids de 0,8 kg

129⁹⁹\$



Monopied **680B**

- Quatre sections
- Peut supporter 10 kg
- Poids de 0,83 kg

69⁹⁹\$



Manfrotto

Trépied **055XB**

- Hauteur de 7 à 178 cm
- Pattes à angle variable
- Supporte 7 kg

189⁹⁹\$



Lowepro

Slingshot **200 AW**

- Pour réflex, 3-4 objectifs et flash
- Résiste aux intempéries

79⁹⁹\$



EPSON

Stylus **CX4450**

- Quatre cartouches séparées
- 5760 x 1440 dpi

79⁹⁹\$ Rég. 89⁹⁹\$

Stylus Photo **R280**

- Imprime 4"x6" en 11 secondes
- Système de détection du visage
- Six cartouches séparées

109⁹⁹\$



Coffrets photo numérique

500 photos 4" x 6" 135\$ chaque coffret

27\$ la photo

Vos souvenirs sont uniques, notre qualité photo aussi!



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE Ltée
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com



Photos peuvent différer. Valide jusqu'au 7 novembre 2007

La Pomme de Terre du Québec

Un légume exceptionnel!



UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

LE SAMEDI 3 NOVEMBRE DANS

LA PRESSE



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Le suspect, sous le coup d'un mandat d'arrêt pancanadien lancé à la suite de la révocation de sa libération conditionnelle, a improvisé une manœuvre d'escalade vers le quatrième étage du 777, rue Gosford.

Un suspect joue les hommes-araignées

Un suspect tentant d'échapper aux policiers s'est brièvement pris pour Spider-Man, hier, dans le Vieux-Montréal. Vers 10 h, l'homme de 23 ans, sous le coup d'un mandat d'arrêt pancanadien lancé à la suite de la révocation de sa libération conditionnelle,

s'est barricadé dans un appartement, au quatrième étage du 777, rue Gosford. L'immeuble a rapidement été encerclé par plusieurs policiers, qui ont bloqué pendant quelques heures la circulation rue Saint-Antoine, entre le boulevard Saint-Laurent et la

rue Berri. Vers 13 h 15, le suspect est sorti sur le balcon, a franchi la barrière et est descendu au balcon du troisième étage. Il a ensuite changé d'idée et a improvisé une manœuvre d'escalade vers le quatrième étage. Les pompiers-araignées et deux

ambulances ont alors été dépêchés sur les lieux. Deux matelas gonflables ont été déployés sur le trottoir. Après plusieurs heures de négociation, les policiers sont ressortis de l'immeuble avec le suspect, menottes aux poignets, qui a été aussitôt emmené à l'hô-

pital, se plaignant d'un malaise. Au total, une trentaine de policiers et de secouristes ont participé à l'opération, un nombre jugé normal par le SPVM compte tenu du fait que l'homme aurait préféré des menaces. — Tristan Péloquin

Plus de vols que d'heures dans une journée. Et pour chacun, le double des milles.

Cet automne, voyagez avec Rapidair^{MD} et obtenez le double* des milles Aéroplan^{MD} pour les tarifs admissibles. Décollez quand vous voulez: nous offrons jusqu'à 25 vols quotidiens entre Montréal et Toronto et jusqu'à 19 entre Ottawa et Toronto. Ajoutez à cela la classe Affaires primée, ainsi que l'accès aux salons Feuille d'érable^{MC}, et vous n'aurez plus aucune raison de voyager avec un autre transporteur. L'offre du double des milles Aéroplan prend fin le 15 décembre 2007.



aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

*Vous devez vous inscrire en ligne ou en appelant au 1 800 342-8026 ainsi que voyager d'ici le 15 décembre 2007 pour être admissible à cette promotion. Tous les vols admissibles effectués durant la période de promotion vous donneront droit au double des milles Aéroplan, y compris les vols effectués avant l'inscription. Une seule inscription suffit pour être admissible. Cette promotion est valable pour les voyages effectués entre le 17 septembre et le 15 décembre 2007, et ce, sur certains vols assurés par Air Canada et Air Canada Jazz^{MC} entre Montréal et Toronto ou Hamilton et entre Ottawa et Toronto ou Hamilton. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, visitez aircanada.com. L'horaire des vols peut varier sans préavis. ^{MD}Rapidair est une marque déposée d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite. ^{MC}Feuille d'érable et Air Canada Jazz sont des marques de commerce d'Air Canada.

ACTUALITÉS

Des invités peu désirés à un forum sur la contrebande de tabac

Philippe Couillard et la SQ, « épines au pied » de l'industrie du tabac

ANDRÉ NOËL

Un vaste forum sur la contrebande de tabac s'ouvre ce soir à Ottawa, grâce entre autres à un soutien financier d'Imperial Tobacco, fabricant des marques Du Maurier et Player's. Fait inusité, la liste d'invités, obtenue par *La Presse*, est annotée en fonction de leur attitude envers les compagnies de tabac. Elle qualifie ainsi la Sûreté du Québec et le ministre de la Santé du Québec Philippe Couillard « d'épines aux pieds ».

D'autres corps de police et tous les groupes de santé qui combattent le tabagisme sont eux aussi affublés de l'étiquette de « thorns », un mot anglais qui signifie épines, bêtes noires ou sources d'irritation. M. Couillard n'a pas l'intention de participer à cette conférence, officiellement organisée par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation.

« D'être traité d'épine par l'industrie du tabac est une source de fierté pour M. Couillard », a dit Isabelle Merrizi, porte-parole du ministre.

Yves-Thomas Dorval, porte-parole d'Imperial Tobacco, a dit que le colloque était une étape pour atteindre un consensus afin d'enrayer la vente de cigarettes illégales. La contrebande représente un danger et une perte importante pour le trésor public, a-t-il ajouté.

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac croit que les organisateurs du forum ont d'autres objectifs que la lutte contre la contrebande, soit une baisse drastique des taxes.

« L'industrie de la cigarette a

régulièrement cherché à convaincre l'opinion publique et les gouvernements que la cause principale de la contrebande, ce sont les taxes élevées, dit Louis Gauvin, porte-parole de la coalition. L'expérience prouve que c'est faux. La contrebande peut être élevée quand les taxes sont basses. En revanche, elle est peu répandue là où les contrôles publics sont forts. Mais les compagnies ne veulent pas de contrôle serré, c'est pourquoi elles considèrent que bien des corps de police sont des épines à leurs pieds. »

Imperial Tobacco assure le financement du colloque dans une proportion inconnue, mais « inférieure à 50% », a dit M. Dorval. Il a affirmé que d'autres grandes compagnies sont elles aussi mises à contribution. La rencontre se déroulera jusqu'à demain soir au Château Laurier. Des représentants d'environ 150 groupes ont été invités, chambres et repas payés.

Le but officiel: trouver « des pistes de solutions à ce problème majeur » qu'est la contrebande. Une des premières conférences sera donnée par l'Institut économique de Montréal, un groupe de pression financé par des compagnies, et notamment par Imperial Tobacco qui lui a versé plusieurs dizaines de milliers de dollars en trois ans (soit l'équivalent de 2% à 3% du budget de l'Institut).

« Pour faire disparaître efficacement le marché noir, il faut en identifier la cause, a écrit un économiste de l'Institut, Nathalie Elgrably, dans *Le Journal de Montréal*. Qu'il s'agisse de la contrebande de 1951, de 1993 ou de celle d'aujourd'hui, ce sont les taxes élevées qui permettent aux contrebandiers de réaliser des gains substantiels. Tant que les taxes sont élevées, le marché noir est lucratif et les efforts de la GRC restent vains. »

Une autre conférence sera donnée par la firme GfK Research Dynamics, qui a été payée par Imperial Tobacco pour réaliser une étude sur la vente illégale de cigarettes.

Yves-Thomas Dorval a nié qu'Imperial Tobacco réclamait déjà la baisse des taxes comme principale mesure de lutte contre la contrebande. Mais il a dit qu'il faudrait songer à cette solution si les autres moyens échouent. Par ailleurs, il a reconnu l'existence d'une liste d'invités annotée faite par l'industrie du tabac, signée par la firme de consultants Secor et comprenant des étiquettes comme « collaborateur », « indécis », « opposant » ou « épine ».

PROCÈS DE BENOIT CLICHE

La crédibilité du délateur au cœur des plaidoiries

CHRISTIANE DESJARDINS

Le délateur André Bernier a-t-il livré un témoignage direct, franc et limpide, comme le soutient le procureur de la Couronne Pierre Proulx, ou est-il un fiéffé menteur, comme le prétend l'avocat de la défense, Jacques Larochelle?

C'est à cette question que le jury de cinq hommes et sept femmes devra répondre, demain, quand il commencera à délibérer sur le sort de l'avocat Benoît Cliche. Hier, dans le cadre de leurs plaidoiries, les deux parties ont admis que le témoignage de Bernier était l'élément-clé du procès de M^{re} Cliche, même si leurs avis sur sa crédibilité sont diamétralement opposés. Benoît Cliche, un avocat criminaliste qui compte plusieurs trafiquants de drogue parmi sa clientèle, est accusé de gangstérisme et de deux chefs d'entrave à la justice. Selon les prétentions de la Couronne, ces crimes se seraient produits entre février et novembre 2003. En fait, le ministère public reproche à M^{re} Cliche d'avoir agi comme courroie de transmission et pacificateur dans l'organisation du trafiquant Steven Bertrand, client et ami de longue date, et d'avoir fait pression pour empêcher un plaignant (Claude Bernier, frère du délateur) de témoigner contre deux autres trafiquants accusés de menaces.

Le cœur de la preuve repose donc sur les dires de Bernier, un trafiquant de drogue de Mont-Laurier qui a décidé de retourner sa veste en 2002, pour devenir agent-source rémunéré par la police. Son travail consistait à continuer de tremper dans le trafic de drogue et à essayer de monter dans l'organisation, pour dénoncer ses partenaires et ceux avec qui il faisait affaire. M^{re} Larochelle allègue que Bernier a agi comme « torpille téléguidée » par la police, pour piéger Cliche.

M^{re} Larochelle a dit aux jurés que la preuve était pleine de trous « énormes ». Il soutient aussi que M^{re} Cliche n'a jamais dit les mots compromettants que Bernier lui prête. « J'ai pensé à présenter une défense d'aliénation mentale, tellement c'est incohérent », a dit M^{re} Larochelle au sujet de certains passages du témoignage de Bernier. Il considère que « toute l'histoire est grotesque ».

TAUX D'INTÉRÊT DE

4%

Le compte Épargne @ intérêt élevé RBC®



Épargnes en vue

Pour obtenir un taux d'intérêt de 4 %¹ et un accès immédiat à vos fonds, il vous suffit d'ouvrir un compte Épargne @ intérêt élevé RBC.

- Aucuns frais mensuels²
- Aucun solde minimal
- Aucun délai sur le transfert de fonds en ligne entre vos comptes RBC®³

Vous pourriez gagner

50 000 \$*

... et découvrir comment les faire fructifier lors d'une consultation privée avec l'un de nos planificateurs financiers.

Ouvrez un nouveau compte Épargne @ intérêt élevé RBC dès aujourd'hui.

rbcbanqueroyle.com/jepargnemaintenant



RBC
Banque Royale



CHOISIS > RBC®



4,6 milliards pour l'entretien des hôpitaux

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Les établissements de santé de la province auront droit à une cure de rajeunissement. Au chapitre des infrastructures – routes, ponts, écoles – qui doivent être remises en état, Québec investit 4,6 milliards pour l'entretien et la mise à niveau de ses hôpitaux et autres centres de soins. Sur les 30 milliards du plan québécois, annoncé le 11 octobre dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux en reçoit plus du quart, soit 7,1 milliards.

Or, la plupart de ces sommes sont déjà engagées pour des projets comme le CHUM et le CUSM, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, ainsi que de nouvelles salles des urgences en région. Le maintien d'actifs, l'entretien des établissements obtient la plus grosse part du gâteau, avec 4,6 milliards en cinq ans, dont un milliard d'argent frais.

Ces nouvelles sommes permettront au réseau de rattraper un important déficit dans la mise à niveau des bâtiments, qui perdurait depuis des années, a souligné le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. « Depuis 2003, on s'est attaqué à la question de l'entretien de nos édifices. Il en est beaucoup question au sujet de nos infrastructures routières, mais c'est également nécessaire dans le réseau de la santé, a-t-il expliqué. On a une vaste gamme d'immeubles anciens, des anciens couvents, même des sanatoriums parfois, qui ont été recyclés en installations de santé et qu'on va moderniser. »

Avec les sommes disponibles, le ministre pense pouvoir assurer la mise à niveau des 2600 bâtiments du réseau de la santé, qui ont, en moyenne, 45 ans. Entre 2003 et 2007, les enveloppes consacrées au maintien des actifs des immeubles du secteur de la santé sont passées de 40 à 290 millions par année, a ajouté le ministre.

M. Couillard a par ailleurs confirmé que les nouvelles enveloppes tirées du plan québécois des infrastructures lui permettront de remplir son engagement de rénover l'Hôtel-Dieu de Québec.

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Jusqu'à 23 000 \$ par an pour les proches tuteurs

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les grands-parents, oncles ou tantes toucheront jusqu'à 23 000 \$ par an de l'État en devenant tuteur d'un enfant placé sous la protection de la DPJ.

C'est ce que prévoit un projet de règlement publié dans la *Gazette officielle*, hier. Un tuteur pourra toucher de 9000 \$ à 23 000 \$ par année pour chaque enfant dont il obtient la garde. Le gouvernement Charest a décidé de verser aux tuteurs un soutien financier équivalent à celui que touche une famille d'accueil qui adopte un enfant de la DPJ. La somme varie en fonction de l'âge de l'enfant et de ses besoins.

L'annonce de cette aide financière survient à la suite de l'entrée en vigueur de la réforme de la protection de la jeunesse. Avant cette réforme, les enfants placés sous la protection de la DPJ étaient balottés entre des foyers d'accueil et leur famille biologique pendant des années. Désormais, le délai est fixé à 12 mois pour les enfants de moins de 2 ans; à 18 mois pour les 2 à 5 ans; et à 24 mois pour les 5 ans et plus.

Si, au terme du délai, les parents ne se sont pas repris en main, ils perdront définitivement la garde de leur enfant. Ce dernier pourra être adopté par une famille d'accueil. Mais ses grands-parents comme tout autre « personne significative » dans sa vie – surtout des membres de la famille élargie – pourront proposer d'en devenir le tuteur jusqu'à la majorité, une nouveauté introduite par la réforme. L'objectif de cette réforme est d'offrir un « projet de vie permanent » à chaque enfant.

Des fuites de 5 millions par an

Le Vérificateur général du Québec signale des failles dans l'administration du régime d'aide financière aux études

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le régime d'aide financière aux études administré par le ministère de l'Éducation est un panier percé d'où s'échappent, chaque année, plus de 5 millions de fonds publics.

Ce constat, parmi d'autres, est fait par le Vérificateur général du Québec, dans le premier tome de son rapport 2007-2008 déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Relancée hier par *La Presse*, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, s'est contentée de préciser que des « correctifs étaient déjà en voie d'être adoptés », à la demande du vérificateur général, Renaud Lachance, une réponse qu'elle donnera aujourd'hui, promet-elle.

Autre constat du vérificateur Lachance: les indemnités de départ versées aux cadres du Centre de recherche industrielle du Québec excèdent les normes. Plus de 250 000 \$ ont été versés en trop depuis six ans, en majeure partie sous l'administration du Parti québécois.

Le Vérificateur général se penche aussi sur les problèmes sérieux de la Financière agricole, coïncée comme la Caisse de dépôt et placement par la dévaluation des papiers commerciaux. Même avant l'apparition de ce problème, la Financière naviguait vers un déficit dépassant largement les 100 millions.

Appel à l'aide

Par ailleurs, l'Action démocratique du Québec a appelé M. Lachance à l'aide hier, dans

un autre dossier de gaspillage de fonds publics. Clairement aiguillonnés par le sondage CROP montrant qu'ils avaient perdu des plumes depuis septembre, Mario Dumont et son lieutenant Gilles Taillon ont réclamé que le Vérificateur général se prononce sur la façon dont le gouvernement Charest avait géré les ententes d'infrastructures avec Ottawa. Les 556 millions qu'on a « laissés

reconnaître d'emblée que, compte tenu du système de contrôle des prêts et bourses, il est impossible de prétendre récupérer absolument toutes les sommes versées en trop, a-t-on appris. Mais sur les 53 millions que récupère chaque année le gouvernement en bourses ou prêts versés en trop, échapper 4 ou 5 millions chaque année nécessite toutefois que l'on redresse la barre.

l'université a incité Québec à augmenter de 31 millions, à compter de l'an prochain son programme d'aide financière aux études.

Les étudiants dans leur demande d'assistance financière doivent fournir une estimation des revenus qu'ils auront en cours d'année. Or, dans bien des cas, ces revenus varient énormément d'une année à l'autre et les étudiants ont naturellement

tendance à sous-estimer leurs revenus pour avoir davantage d'aide. Le gouvernement revient à la charge trois fois par année, auprès des étudiants, pour vérifier les gains réels. Mais encore là, dans bien des cas, le ministère de l'Éducation reçoit des déclarations partielles. Au ministère de l'Éducation, on est favorable au maintien de ces vérifications à tous les trois mois.

Gestion de l'UQAM

Le Vérificateur divulgue aussi aujourd'hui son « rapport intérimaire » sur la gestion de l'Université du Québec à Montréal, une enquête enclenchée après le dérapage de l'ilot Voyageur, une aventure qui engloutira 200 millions de fonds publics. Il s'agit toutefois d'un rapport « intérimaire », qui ne contiendra pas ses recommandations. La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, déposera sous peu un projet de loi forçant les universités et les municipalités qui désirent emprunter pour d'importants projets d'investissement à obtenir, d'abord, l'aval de Québec.

Dans le premier tome de son rapport 2007-2008 déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, Renaud Lachance reconnaît d'emblée que, compte tenu du système de contrôle des prêts et bourses, il est impossible de prétendre récupérer toutes les sommes versées en trop.

dormir à Ottawa», depuis 2001, représentent 100 millions en factures d'intérêts pour Québec, qui a amorcé les travaux routiers avant d'avoir les fonds. Selon Mario Dumont, le gouvernement Charest devrait envoyer cette facture à Ottawa.

Déjà en contact quotidien avec le Vérificateur pour préparer la revue de la comptabilité du gouvernement, Monique Jérôme-Forget a soutenu « ne pas avoir de crainte à voir le vérificateur une journée de plus ».

Prêts et bourses

Dans le dossier des prêts et bourses, le vérificateur Lachance fait 16 recommandations au ministère de l'Éducation, mais

L'aide financière aux études représente un débours de 402 millions pour Québec selon les derniers crédits adoptés à l'Assemblée nationale. Il faut ajouter 400 millions en bourses, que garantit Québec auprès des banques. Sur 800 millions, il s'agit donc d'une perte de 0,5 % des sommes versées, mais de 10 % des fonds à récupérer chaque année. Québec depuis longtemps fait des pieds et des mains pour économiser les fonds qu'il consent à ce régime d'aide et la non-indexation des dépenses admises aux régimes lui a permis d'économiser 71 millions depuis 2003. La décision de hausser de 50 \$ par semestre les droits de scolarité pour les étudiants à

SOYEZ RAVISSANTE POUR LE SOUPER.
MÊME SI VOUS ÊTES LE SOUPER.



NOUVEAU CHEMISIER À IMPRIMÉ LIBERTÉ



SPÉCIFIQUEMENT CRÉÉ POUR VOYAGER. Le nouveau chemisier à imprimé Liberté mettra de la couleur dans votre journée avec un style passe-partout. Extrêmement léger, confortable et à séchage rapide. C'est tout ce dont vous avez besoin, peu importe où l'aventure vous mène.



TOUJOURS PARTANT.

www.tilley.com

TORONTO MONTRÉAL VANCOUVER
1-800-465-4249 POUR CONNAÎTRE LE DÉTAILLANT
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

POLITIQUE

Dion annulerait la baisse de TPS mais les libéraux s'abstiennent de voter

Le minibudget Flaherty est adopté

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, ouvre toute grande la porte à l'idée d'annuler la baisse d'un point de pourcentage de la TPS annoncée par le gouvernement Harper pour la ramener à nouveau à 6 % s'il est porté au pouvoir aux prochaines élections.

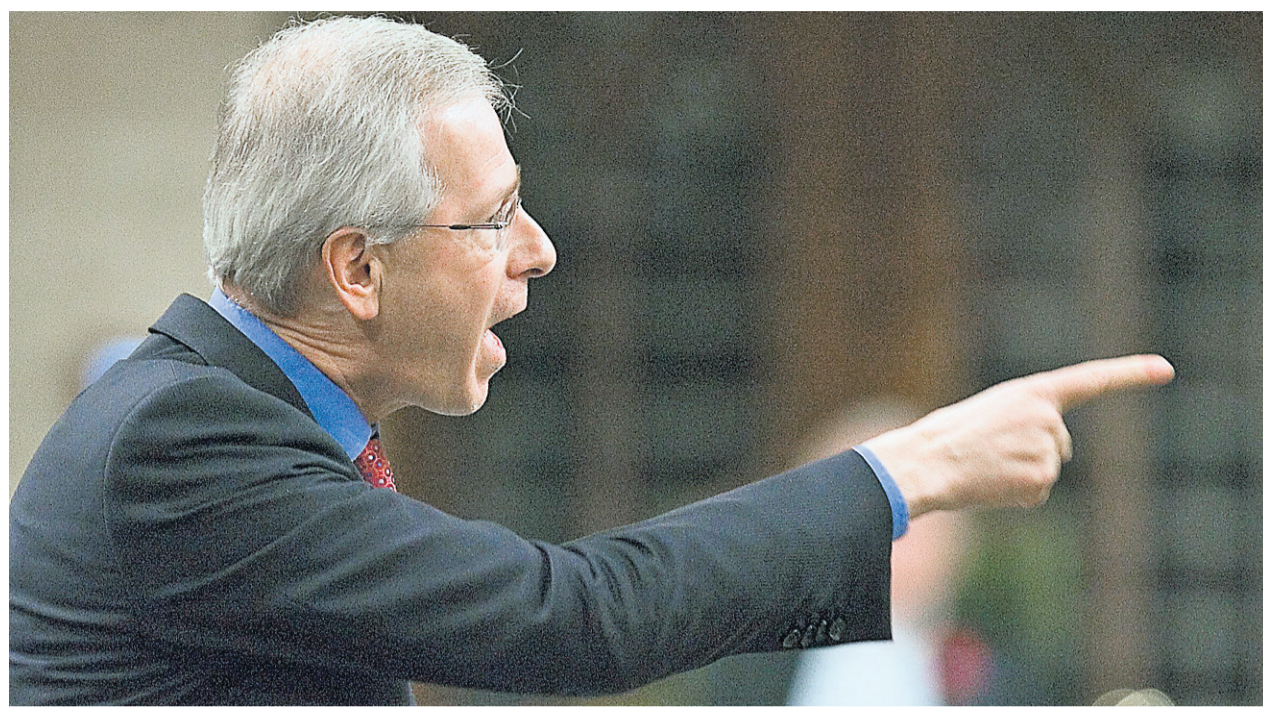
Le chef libéral a fait cette déclaration hier après avoir demandé à ses troupes de s'abstenir de voter à la Chambre des communes sur le minibudget présenté mardi par le ministre des Finances James Flaherty. Cette stratégie libérale a permis au gouvernement minoritaire conservateur de Stephen Harper de faire adopter facilement les réductions d'impôts et de taxes de 60 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années proposées par le ministre Flaherty par un vote de 127 à 76. Les députés du NPD et du Bloc québécois ont été les seuls à voter contre ces mesures.

Avec l'adoption de ce minibudget, la TPS passera de 6 % à 5 % à partir du 1^{er} janvier 2008, mesure qui permet aux conservateurs de réaliser l'une de leurs principales promesses de la dernière campagne électorale.

Mais même si ses députés libéraux ont contribué à l'adoption d'un minibudget qu'ils dénoncent sans ménagement en s'abstenant de voter aux Communes hier, Stéphane Dion affirme ne pas avoir dit son dernier mot sur la réduction de la TPS.

Convaincu comme la majorité des économistes qu'il s'agit d'une mauvaise politique fiscale qui privera le Trésor fédéral de quelque 34 milliards au cours des cinq prochaines années, M. Dion a clairement fait savoir qu'il n'écarte pas la possibilité de ramener cette taxe honnie des contribuables à 6 % si son parti forme le gouvernement aux prochaines élections.

À l'issue d'une réunion de son caucus, hier, M. Dion a fait valoir



Même si ses députés ont contribué à l'adoption d'un minibudget qu'ils dénoncent en s'abstenant de voter aux Communes hier, Stéphane Dion affirme ne pas avoir dit son dernier mot sur la réduction de la TPS.

PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

qu'il est nettement préférable de réduire davantage les impôts des particuliers au lieu de diminuer une taxe à la consommation.

« Nous voulons de bonnes réductions d'impôts et la baisse de la TPS n'est pas une bonne décision pour le pays. Tous les experts sont d'accord sur cette question. (...) Nous allons évaluer cette option (d'annuler la baisse de la TPS). Nous allons avoir un débat au Canada. Cela coûtera entre six et sept milliards de dollar par année pour une mesure malavisée. », a dit M. Dion en anglais.

M. Dion a aussi balayé d'un revers de main toute suggestion selon laquelle le Parti libéral projette une image de faiblesse en s'abstenant de voter pour la deuxième fois en deux semaines pour éviter la chute du gouvernement et des élections générales.

Le chef libéral a d'ailleurs indiqué que son parti s'abstiendra au cours des prochains votes de

confiance pour ne pas provoquer des élections « tant que ce sera nécessaire et quand nous choisirons de défaire ce gouvernement, les Canadiens auront un choix clair et nous sommes très confiants qu'ils choisiront l'orientation libérale ».

Mais les adversaires de M. Dion n'ont pas tardé à utiliser cette stratégie libérale pour ridiculiser M. Dion durant la période de questions. Le premier ministre Stephen Harper a été le premier à le faire en traitant M. Dion de « roi de l'abstention » durant la période de questions.

Le chef du NPD, Jack Layton, a pour sa part vertement critiqué le chef libéral, affirmant que M. Dion venait de donner de facto une majorité aux conservateurs à la Chambre des communes en s'abstenant lors de votes cruciaux comme ceux sur le discours du Trône et le minibudget. Le gouvernement Harper compte d'ailleurs tester la volonté de résistance des

libéraux, affaiblis par des semaines de bisbille, en multipliant les votes de confiance aux Communes au cours des prochains mois.

« Une abstention donne à M. Harper une majorité à la Chambre des communes. Alors c'est une alliance, c'est peut-être un peu bizarre mais c'est vraiment une coalition qui a été formée. M. Dion a rejeté l'opinion des Canadiens et Canadiennes qui ont refusé de donner une majorité à M. Harper », a tonné M. Layton durant un point de presse.

Depuis quelques jours, M. Layton soutient d'ailleurs que le Parti libéral n'a plus l'autorité morale pour être l'opposition officielle aux Communes.

Gilles Duceppe, a aussi critiqué la stratégie libérale. « Il faut être conséquent. Quand on prend une position, on l'assume. Nous, on ne s'abstient jamais. Et quand on pose un geste on le dit, on l'assume », a-t-il dit.

Les fonds sont rares chez les libéraux

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Parti libéral peine toujours à récolter des dons auprès des Canadiens. Les troupes de Stéphane Dion n'ont récolté que 793 835 \$ auprès de 7849 donateurs au dernier trimestre qui a pris fin en septembre, selon le rapport financier remis par les instances du parti à Élections Canada.

Cette récolte est quatre fois moins importante que celle des conservateurs de Stephen Harper qui, eux, ont recueilli 3,1 millions de dollars auprès de 32 812 personnes durant les mois de juillet, août et septembre.

Le NPD a pour sa part obtenu près de 600 000 \$ en contributions de la part de 10 857 personnes durant la même période, soit trois fois plus que le Parti vert qui a touché 218 505 \$ de 3143 partisans. Enfin, le Bloc québécois a dû se contenter de 31 520 \$ en dons provenant de 310 individus.

Depuis le début de l'année, le Parti libéral n'a donc recueilli que 2,65 millions de dollars, soit une somme nettement inférieure aux 12 millions de dollars engrangés par les conservateurs.

Le NPD a récolté au cours des neuf premiers mois de l'année la somme de 2,5 millions de dollars, soit presque autant que les libéraux de Stéphane Dion. Le Bloc québécois a pour sa part empoché 93 675 \$ seulement durant cette même période.

En arrivant au pouvoir, le gouvernement Harper a interdit les dons des entreprises et des syndicats et réduit de 5000 à 1000 \$ seulement les dons des individus aux partis politiques.

PLANIFICATEURS DE RÉUNION...

FAITES

décoller

VOS MILLES
AÉROPLAN⁽¹⁾

aeroplan

5 000 milles Aéroplan^{MD(1)}
pour 10 chambres minimum^(2, 3)

+

500 milles Aéroplan
par chambre suppl. par séjour⁽²⁾



GOUVERNEUR
HÔTELS

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

(1) MD Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite. (2) Valable pour une réservation dans un même Hôtel Gouverneur. Quantité limitée à 75 000 milles Aéroplan par période promotionnelle : du 15 octobre au 16 décembre 2007 et du 14 janvier au 31 mars 2008. Certaines conditions s'appliquent. Hôtels participants. (3) Offre valable pour une réservation minimale d'une salle de réunion et de 10 chambres, pour un séjour d'une nuit minimum.

www.gouverneur.com

COLLECTION PUR

TABLE KASKINEN
CHÊNE AU NATUREL
PIEDS BLOCS
220 X 100 CM
8 À 10 PERSONNES
1795 \$

MAISON CORBEIL

MONTRÉAL
1215, boul. Crémazie Ouest
514-382-1443

LAVAL
1946, boul. Le Corbusier
450-682-3022

www.maisoncorbeil.com



Notre forfait est vraiment bien bâti.

Il fait peur aux autres.

Forfait Texte et voix 35

2 500 messages texte ²	Appels locaux illimités les soirs et les week-ends (dès 17 h)
Appels locaux entrants illimités ³	25 messages photo et vidéo
150 minutes locales en tout temps	Facturation à la seconde⁵
150 minutes d'interurbain ⁴	

Options à **5 \$** Profitez de ces options illimitées pendant les 3 premiers mois⁶ :
 Messageries texte, photo et vidéo
 Windows Live^{MD} Messenger, Internet mobile

Les tarifs les plus abordables au Canada.⁷

- Offert dans les kiosques Solo suivants:**
- ANJOU
Les Galeries d'Anjou
 - BROSSARD
Mail Champlain
 - LASALLE
Carrefour Angrignon
 - MONTRÉAL
Plaza Alexis Nihon
 - POINTE-CLAIRE
Centre d'achat Fairview
 - QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
 - ROSEMÈRE
Place Rosemère
 - ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades
St-Bruno
 - ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
- Offert dans les magasins Bell suivants:**
- ANJOU
Les Galeries d'Anjou
 - AUTEUIL
5330 boul. des Laurentides
 - BELOEIL
Mail Montenach
 - BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
 - CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
 - COATCOOK
18, rue du Manège
 - COWANSVILLE
Domaine du Parc
 - DELSON
5 Route 132
 - DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
 - DORION-VAUDREUIL
84 boul. Harwood
 - DORVAL
Les Jardins Dorval
 - DRUMMONDVILLE
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
 - GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
 - GRANBY
688 rue Principale
Galeries de Granby
 - HULL
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
 - JOLIETTE
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
 - LACHINE
2409 46e Avenue
 - LAFONTAINE
2121 boul. Labelle
 - LASALLE
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
 - LAVAL
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval - kiosque
Centre Laval
Megacentre Vimont Laval
 - LONGUEUIL
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
 - MAGOG
Galeries Orford
 - MONTRÉAL
892, rue Ste Catherine ouest
4399, rue St-Denis
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
6855, rue St-Jacques ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
 - MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
 - MONT-TREMBLANT
517 rue de St-Jovite
 - PINCOURT
Faubourg de l'Île - kiosque
 - POINTE-AUX-TREMBLES
12530 Sherbrooke est
 - POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
 - REPENTIGNY
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
 - ROSEMÈRE
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
 - SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
 - SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
 - SHERBROOKE
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
 - SOREL
Les Promenades de Sorel
 - ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades
St-Bruno
 - STE-AGATHE-DES-MONTS
80A boul. Morin
 - ST-EUSTACHE
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
 - ST-HUBERT
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
 - ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
 - ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
 - ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
 - ST-LAURENT
4232 rue Seré
La Place Vertu
 - ST-LEONARD
4524 Jean Talon est
6050 boul. Métropolitain est
 - ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153 rue Principale
 - TERREBONNE
1729 chemin Gascon
Galeries Terrebonne
 - TRACY
604 route Marie Victorin
 - TROIS-RIVIÈRES
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
 - VICTORIAVILLE
567 boul. des Bois-Francis sud
La Grande Place des Bois-Francis
- Offert chez:**
- la cabine
 - WAL-MART
 - SON
 - STEREO
- À jour en date du 1er octobre 2007. Offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture de Solo Mobile. Soirs du lundi au jeudi, de 17 h à 8 h et week-ends du vendredi 17 h au lundi 8 h. Des frais d'interurbain et d'intéranche (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur de votre zone d'appels. D'autres frais additionnels, tels que 60-1-1 (0,50 \$/mois), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (prépayé 3,95 \$/mois et mensuel 6,95 \$/mois) et frais uniques d'activation d'appareil (35 \$) s'appliquent. Des frais uniques de 35 \$ sont applicables lorsqu'un client passe d'un forfait mensuel au service prépayé. Avec toute utilisation de données, des frais d'utilisation d'Internet mobile de 3 c/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas abonné au service Internet mobile illimité et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Non offert dans les magasins Wal-Mart. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée min.de 3 ans à un forfait mensuel de Solo. (2) À l'exclusion des alertes, des messages texte internationaux et payants de même que ceux échangés avec la messagerie instantanée. (3) S'applique au temps d'antenne des appels reçus à l'intérieur de votre zone d'appels locale. (4) S'appliquent aux appels interurbains en provenance et à destination du Canada. (5) Avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat à tout forfait voix mensuel de Solo. S'applique aux appels locaux. (6) Le tarif mensuel est de 5 \$ pour les mois 1 à 3 et le tarif mensuel courant (maintenant 10 \$; modifiable) s'applique par la suite. (7) Basé sur les tarifs des forfaits mensuels, la facturation à la seconde pour les appels locaux, et de l'accès à un réseau pancanadien, avec un contrat d'une durée min. de 2 ans à un forfait mensuel de Solo Mobile ; à l'exception des tarifs promotionnels et interurbains, plus de détails à solomobile.ca. Solo, le logo Solo Mobile et Cause toujours sont des marques de commerce de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence.

SUITE DE LA UNE

SUR CYBERPRESSE.CA

LÉVESQUE

René Lévesque est mort il y a 20 ans. Voyez les grands moments de sa vie en photos sur cyberpresse.ca/levesque

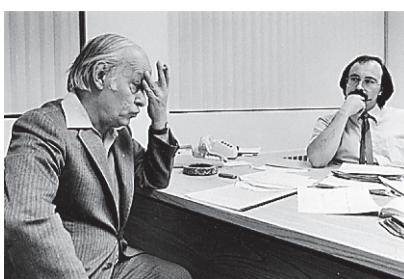


PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

CALENDRIER

Votre calendrier des sorties culturelles sur www.cyberpresse.ca/calendrier

WASHINGTON

Faites une petite virée dans la capitale américaine sur cyberpresse.ca/washington

NOS BLOGUES



PATRICK LAGACÉ
Ces mots qui nous font faire Beurk

Moi, c'est le mot bru. Bru me fait faire Brrrrr... Je n'aime pas le mot bru.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/lagace

Ouvert

50%

plus longtemps que votre banque.

(Sauf si votre banque, c'est nous.)

Maintenant ouvert dès 8 h et pendant plus d'heures, 6 jours sur 7.
C'est 50 % plus d'heures d'ouverture que les autres banques.

Passez nous voir tôt en matinée ce samedi.
Nos premiers clients recevront un cadeau exclusif.



Canada Trust

Gangs de rue : Montréal appelle Québec à l'aide

GANGS

suite de la page A1

M. Dauphin a écrit cette semaine aux ministres de la Sécurité publique du Québec et du Canada, Jacques Dupuis et Stockwell Day, pour réitérer la demande de la police de Montréal d'obtenir 40 millions de dollars répartis sur trois ans pour lutter contre les gangs. La première demande faite en 2005 au gouvernement de Jean Charest est restée lettre morte. « Si le provincial a de la difficulté à trouver l'argent, il peut se faire aider par le fédéral », a souligné M. Dauphin. Ce dernier s'est entretenu lundi avec l'adjoint parlementaire de M. Dupuis, Guy Ouellette, qui lui a répété que le plan serait prêt d'ici Noël.

Début de 2007

« catastrophique »

« C'était un engagement du Parti libéral en campagne électorale. Le dossier doit maintenant débloquer. Avec 50 gangs de rue sur son territoire, Montréal a des besoins criants. Le début de l'année 2007 a été catastrophique », a ajouté M. Dauphin. Il fait référence à la vague de meurtres liés aux gangs commis en janvier et février. Quatorze meurtres liés aux gangs ont été commis depuis janvier, contre 12 dans toute l'année dernière. Le nombre de tentatives de meurtre liées aux gangs a aussi augmenté.

Le vice-président du comité exécutif vante également le projet Avance qui a dû cesser en octobre, « faute d'argent », a-t-il expliqué. Ce projet a permis l'été dernier à la police de dégager une quarantaine d'agents pour qu'ils se consacrent à une tournée des bars et des quartiers où les gangs de rue sont présents. En 2008, la police de Montréal fera de la lutte contre les gangs de rue sa « première priorité » pour la troisième année consécutive.

Parmi ses demandes, la police de Montréal voudrait au moins un procureur de la Couronne qui se consacre à la lutte contre les gangs. Les corps policiers de Toronto et de Vancouver en ont déjà. « C'est essentiel d'avoir plus de procureurs si on obtient plus d'enquêteurs », a fait valoir le chef de police Delorme, hier.

La critique en matière de Sécurité publique à l'Action démocratique du Québec, Sylvie Roy, trouve « inacceptable » que la police n'ait toujours pas reçu un sou de ce plan annoncé comme une priorité du gouvernement Charest. Surtout, a-t-elle insisté, dans le contexte où les procureurs ne sont déjà pas assez nombreux pour répondre aux demandes d'assistance des policiers, eux-mêmes en manque de ressources.

En raison notamment des nombreuses enquêtes policières sur les gangs de rue menées ces derniers mois, les 26 procureurs du Bureau de lutte au crime organisé (BLACO) du Québec ne « suffisent plus à la tâche », a expliqué son procureur-chef, Claude Chartrand, la veille au congrès. L'Association des substituts du procureur général du Québec a souligné, hier, le « courage » de la sortie publique du patron du BLACO. « Ça fait longtemps qu'on dénonce le manque de ressources et aujourd'hui, même le chef d'une équipe spécialisée le dit », a affirmé son président, M^{re} Christian Leblanc.

PRÉCISION

Contrairement à ce que pouvait laisser entendre le titre de l'article d'hier sur le Bureau de lutte au crime organisé du Québec (BLACO) qui lutte, entre autres, contre les gangs de rue, aucun suspect ne s'en est tiré sans accusation faute de procureurs disponibles. Son procureur-chef, Claude Chartrand, a dit que le BLACO ne « suffisait plus à la tâche » vu les nombreuses enquêtes policières sur les gangs de rue et l'augmentation du nombre de demandes d'assistance des corps policiers ces derniers mois. Nos excuses.

Montréal, ville des logements abordables

Il coûte moins cher de s'y loger qu'à Toronto, Calgary, Vancouver et Halifax

ARIANE LACOURSIÈRE

Quand vient le temps de louer un quatre et demi, mieux vaut le faire à Montréal. Des cinq plus grandes villes du pays, c'est la métropole québécoise qui a le marché locatif le plus abordable, selon une nouvelle étude de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Les locataires de Toronto, Calgary, Vancouver et Halifax dépensent une plus grande part de leurs revenus pour se loger, révèle la SCHL. « Nous avons comparé le revenu médian des ménages locataires au revenu qu'ils doivent gagner pour être en mesure de se payer un quatre et demi sans y consacrer plus de 30% de leur revenu », explique Sandra Girard, de la SCHL. Et c'est à Montréal que le marché locatif est le plus abordable. « Mais on note que ce chiffre diminue depuis 2001 », ajoute M^{me} Girard.

Loin de se réjouir de cette nouvelle, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) invite les locataires à redoubler de vigilance. « Même si on a le meilleur taux d'abordabilité, on voit que les logements sont de moins en moins abordables depuis 2001. C'est inquiétant », affirme André Trépanier, responsable des dossiers politiques au RCLALQ.

Trois mois avant que la Régie du logement ne publie les hausses de loyers consenties pour 2008, M. Trépanier craint déjà que certains propriétaires n'exagèrent. C'est

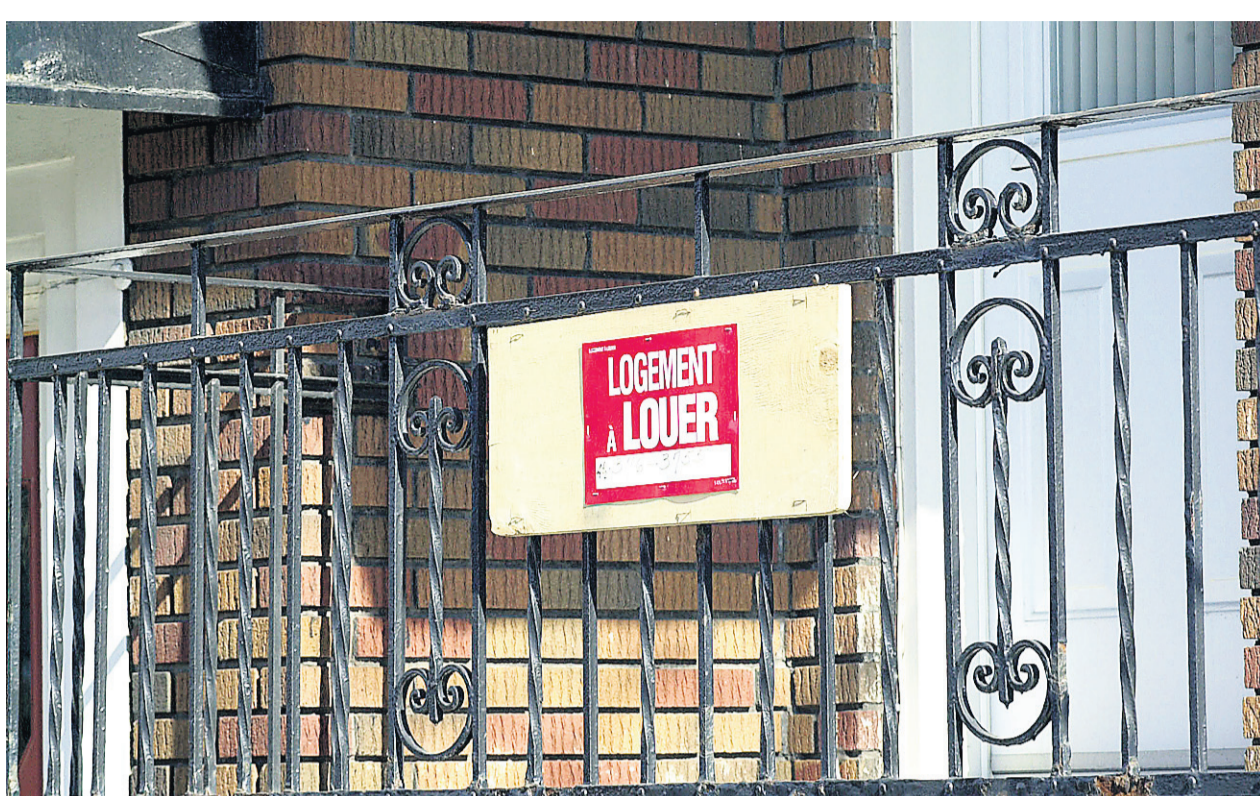


PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE ©

La publication de l'étude de la Société canadienne d'hypothèques et de logement survient trois mois avant que la Régie du logement ne publie les hausses de loyers consenties pour 2008. Selon le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, la hausse moyenne des loyers a été de 4,4% à Montréal en 2007.

pourquoi il lancera d'ici quelques jours une campagne de sensibilisation intitulée *Vous avez le droit de refuser une augmentation de loyer*. « On veut informer les locataires de leur droit de refuser. Parce que les hausses de loyer sont en général plus grandes que ce qui est recommandé », dénonce M. Trépanier.

Selon lui, la hausse moyenne des loyers a été de 4,4% à Montréal en 2007 alors que la Régie du logement recommandait qu'elle soit de 0,8%. Et entre 2000 et 2006, le coût des logements de deux chambres à coucher a bondi de 25% dans la région montréalaise. « On invite les locataires à contes-

ter les abus. Les démarches de contestation fonctionnent, il suffit de les faire », dit M. Trépanier.

Pour appuyer ses propos, le RCLALQ a invité le Montréalais Mahmoud Iskaf à témoigner. Depuis six ans, ce locataire occupe un logement dans le quartier Villerey avec sa femme et ses

deux enfants. Chaque année, il doit se battre contre les hausses de loyer que veut lui imposer son propriétaire. « En 2005, il m'a demandé une augmentation de 108\$ par mois! J'ai dû contester à la Régie. Depuis que j'habite là, je conteste chaque année. C'est épuisant, mais ça marche, dit-il. Jusqu'ici, mon logement est passé de 345\$ à 441\$ ».

La campagne de publicité hâtive de la RCLALQ choque les propriétaires d'immeubles, qui estiment être injustement accusés de mauvaise foi. « On est en train de dire que peu importe les hausses qui seront choisies par les propriétaires en 2008, elles seront inacceptables. C'est frustrant! » dit Hans Brouillette, porte-parole de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ).

M. Brouillette comprend que certaines personnes trouvent qu'elles paient cher pour se loger. « Mais on apprend aujourd'hui que c'est à Montréal que l'effort financier des locataires est le plus faible au Canada. Oui, les loyers augmentent, mais les revenus des locataires aussi augmentent et il faut en tenir compte », souligne-t-il.

La CORPIQ conteste aussi les chiffres présentés par les associations de locataires. « Selon Statistique Canada, les hausses de loyers ont été de 1% par année au cours des 10 dernières années. C'est important de le dire. Parce que, dans la vraie vie, la majorité des propriétaires se contentent de faire des hausses bien minimes de loyers », précise M. Brouillette.

Desjardins retire le financement accordé à la chaire de développement durable de l'UQAM

FRANÇOIS CARDINAL

Le Mouvement Desjardins a décidé hier de retirer abruptement le financement accordé à la chaire de responsabilité sociale et de développement durable (CRSDD) de l'UQAM. Du coup, c'est son existence même qui est menacée.

Ironiquement, le premier surpris est le président du comité de direction de cette chaire universitaire, Claude Béland, l'ancien numéro un des caisses Desjardins...

Selon les informations obtenues par *La Presse*, une rencontre a eu lieu hier après-midi entre les responsables de la CRSDD et le Mouvement afin d'officialiser ce geste qualifié d'« embêtant » et de « déboussolant » par la titulaire de la Chaire, Corinne Gendron.

« Desjardins a décidé de manière tout à fait impromptue de

suspendre le financement qu'on attendait pourtant dans quelques semaines, au début de 2008, a précisé M^{me} Gendron. Nous sommes pris de court, car il s'agit de notre principal commanditaire. »

En versant annuellement 100 000\$ à la chaire de responsabilité sociale, le Mouvement Desjardins couvrait les deux tiers du budget total de l'organisme. Les 50 000\$ restants viennent de Cascades.

« Nous nous sommes visiblement mal compris, a indiqué M^{me} Gendron. C'est très délicat, car cette décision survient en plein milieu de l'année universitaire alors que la programmation à venir a été élaborée en fonction de l'argent versé par Desjardins. C'est assez embêtant. »

Du côté du Mouvement Desjardins, on s'explique très

mal la réaction de M^{me} Gendron. « Les signaux nécessaires avaient été transmis aux responsables de la Chaire, qui auraient dû solliciter d'autres partenaires, a indiqué André Chapleau, porte-parole. C'est regrettable. »

Vérifications faites avec le président du comité de direction de la CRSDD, Claude Béland, personne n'avait reçu de tels « signaux ». « Je suis très surpris de cette décision, car au mois d'août dernier, on m'avait confirmé l'engagement financier du Mouvement », a-t-il indiqué au téléphone, quelques minutes avant la rencontre.

La chaire de responsabilité sociale et de développement durable est un lieu d'échanges et de réflexion sur les questions d'éthique et de responsabilité sociale. Elle réunit des professeurs, des chercheurs, des étudiants et des

experts de la gestion qui souhaitent se pencher sur la place de l'entreprise dans la société, son implication sociale et son action environnementale.

Rattachée à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, la Chaire a démarré officiellement ses activités en 2002, en bonne partie grâce au Mouvement Desjardins, qui s'était alors engagé à verser 100 000\$ annuellement pour une durée de cinq ans. Depuis, les renouvellements devaient se faire sur une base annuelle.

« La Chaire est arrivé à un point où elle doit trouver d'autres partenaires, estime le porte-parole du Mouvement. Nous avons largement fait notre part. Nous ne pouvons pas imprimer les sous. »

Pour l'organisme Unisféra, qui s'occupe aussi des entreprises et du développement durable, la dispari-

tion de la Chaire serait une grande perte pour le Québec. D'autant plus qu'elle est la seule, dans le milieu universitaire québécois, à occuper un tel créneau, fait remarquer son directeur, Karel Mayrand.

« Au Québec, il y a très peu d'entreprises qui sont à l'avant-garde en matière de responsabilité sociale et de développement durable, note-t-il. Or la Chaire, avec l'expérience qu'elle a acquise ces dernières années, permet justement aux entreprises de rattraper ce retard. La Chaire joue donc un rôle essentiel. »

M^{me} Gendron croit que la Chaire pourra profiter ponctuellement de l'aide de l'UQAM pour survivre, du moins à court terme. Mais l'avenir, s'il y en a un, devra nécessairement passer par une nouvelle entente avec un bailleur de fonds. « Nous sommes complètement déboussolés, a-t-elle dit, nous ne savons pas comment nous allons gérer tout ça. »

Le Mouvement Desjardins n'a pas voulu dire où irait la somme ainsi récupérée. Il a précisé qu'il respecterait les engagements de quelque 2 millions qu'il a pris avec l'UQAM et ses différentes entités.

MONTOIT LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS **LA PRESSE**

LES NOUVELLES CÉRAMIQUES

3491944

L'automne dans le Vieux-Québec

Suite De Luxe à 159 \$ incluant 2 petits déjeuners • Stationnement gratuit

LE PORT-ROYAL
hôtel & suites
VIEUX-QUÉBEC
144, rue Saint-Pierre
Valide jusqu'au 30 novembre 2007

1.866.417.2777 • 418.692.2777
www.hotelportroyalsuites.com

3518218 3518222

Mal aux pieds ?

Ce n'est pas normal. Heureusement, vous pouvez compter sur Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans.

Vous en avez marre d'endurer ?

Ses orthésistes chevronnés sauront – en travaillant étroitement avec votre médecin – vous apporter un soulagement durable.

Qu'attendez-vous ?

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

Reconnu et accrédité par les organismes gouvernementaux et les assureurs privés.
Membre de l'Association nationale des orthésistes du pied inc.

3506890A 3512399



BEAUTÉ
à la Baie

Dior



ROUGE DIOR
CRÈME DE GLOSS

« Le brillant Dior qui prend soin de vos lèvres »

Monica Bellucci

Apprenez les secrets des maquilleurs Dior quand ils créent de fabuleux looks pour les vedettes de cinéma, les mannequins et vous. Dans un magasin la Baie près de chez vous.

DATES

La Baie, Saint-Bruno : les 2 et 3 nov.

La Baie, Carrefour Laval : du 8 au 9 nov.

La Baie, rue Sainte-Catherine O. : du 13 au 17 nov.

La Baie, Fairview Pointe-Claire : les 30 nov. et 1^{er} déc.

Le gérant du Club



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

Dans l'entrée de l'école, un petit gars blond, un filet recouvrant ses cheveux blonds. Est-ce bien le «gérant»? «Oui, c'est moi!» dit-il, le regard fier et espègle.

Il s'appelle Anthony. Il a 11 ans. Une toute petite voix, mais beaucoup de caractère. Gérant du Club des petits-déjeuners de son école et charmeur dans ses temps libres.

Ce Club, présent dans plus de 200 écoles de la province, n'a malheureusement plus besoin de présentation. Mais l'école que fréquente Anthony, oui. Il s'agit du Centre d'intégration scolaire, à Rosemont. Une école anticonformiste qui, depuis 40 ans, accueille des élèves en difficulté de 6 à 17 ans de Montréal et des environs. Les «gros cas», comme on dit, sont souvent accueillis ici. Ceux avec qui on a tout essayé et pour qui rien n'a marché. Des cas de DPJ. Des enfants qui l'ont eue dure. Des élèves qui traînent avec eux des histoires d'abus, d'abandon, de toxicomanie, d'itinérance, de violence. Des naufragés de milieux pauvres. D'autres qui viennent de milieux aisés et qui ont trébuché.

Beaucoup de chats sauvages dans cette école au personnel dévoué. Des regards frondeurs, des regards fuyants. Des êtres fragiles avec de grosses carapaces et des pantalons trop larges. Les chouchous d'Yves Germain, l'orthopédoque attiré aux «gros cas». Des élèves qui ont 17 ans et une troisième année B. Des hommes de Cro-Magnon qu'il arrive à transformer en gentlemen, comme ces grands ados qui s'activaient dans la cuisine, hier matin, pour préparer les petits-déjeuners.

Dans la plupart des écoles, ce sont des mamans et des grands-mamans bénévoles qui s'occupent du Club des petits-déjeuners. Mais pas ici. Ici, ce sont les durs à cuire de l'école comme Éric, Evans, Jonathan et Guerdy qui enfilent tous les matins gants de plastique, filet sur les cheveux et tablier par-dessus leur kangourou pour servir les enfants du primaire, en suivant les ordres du plus petit d'entre eux, Anthony.

Yves Germain a fait appel au Club des petits-déjeuners il y a quatre ans quand il s'est rendu compte qu'il y avait trop d'élèves qui arrivaient à l'école le ventre vide. Et il a décidé de transformer ce truc banal qu'est la préparation

d'un déjeuner en expérience de vie pour les jeunes. Pour les responsabiliser, les valoriser autrement.

Comment il s'y prend? Il hausse les épaules. Il n'y a pas vraiment de recette. Mais ça prend à la base de la patience, du respect, un encadrement ferme. Des efforts soutenus pour aller chercher les forces de chacun, donner espoir, faire rêver.

Yves me raconte qu'il emmène chaque année «ses» jeunes voir les baleines à Tadoussac et faire du kayak de mer. Il les emmènera bientôt voir les Raptors, l'équipe

retrouver sur son chemin. C'était le monstre de son ancienne école. À son premier jour au Centre d'intégration, il est arrivé en pyjama, s'est mis debout sur le bureau de la secrétaire et a envoyé promener tout le monde. Sur son bulletin quotidien, il avait toujours 0.

Un matin, Yves l'a regardé dans les yeux et lui a dit, seul à seul: «As-tu quelque chose dans le ventre, toi, ou tu veux juste faire suer le peuple?» Un lien de confiance est né.

Anthony, les yeux brillants, me raconte comment il a gravi les

payerait l'université», dit-il. De toute évidence, la proposition lancée tout bonnement un jour par l'orthopédoque n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

C'est ainsi qu'Anthony est passé de 0 sur 27 dans les bulletins quotidiens de l'école où on note ses bons et ses moins bons coups à 27 sur 27. Sauf l'autre jour, il a perdu deux points, parce qu'il a dérangé en classe. «Sais-tu pourquoi j'ai dérangé? dit-il à un éducateur.

– Non.
– Parce que j'avais pas pris mon Ritalin. Mon cadran a pas sonné. J'ai eu 30 secondes pour m'habiller. J'ai pas eu le temps.»
Anthony, qui doit se lever à 5h et faire deux heures de route chaque jour pour se rendre au Centre d'intégration scolaire, dit avoir bien hâte de retourner dans son ancienne école de quartier. «J'ai hâte de retrouver ma blonde!

– Ah oui! t'as une blonde?»
– Oui, ça fait cinq ans qu'on est ensemble. Mais là, on se voit moins souvent.»

Sac au dos, notre futur avocat rêvant de sa blonde nous a quittés pour aller en classe, sa tuque avec une tête de mort enfoncée sur la casquette, la satisfaction du petit-déjeuner accompli.

Yves Germain le regardait, ému, comme si c'était son propre fils.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse: rima.elkouri@lapresse.ca

La Mission Old Brewery ferme le Camp Chapleau

MARTIN CROTEAU

L'une des plus anciennes colonies de vacances au Québec disparaît. Faute de moyens, la Mission Old Brewery doit fermer le Camp Chapleau, qui accueille des enfants défavorisés depuis 100 ans.

Situé au cœur des Laurentides, le Camp Chapleau a accueilli l'été dernier 366 garçons et filles issus de familles pauvres. Les enfants pouvaient y pratiquer la natation, le basketball, le canot, toutes les activités habituelles d'une colonie de vacances.

«C'est une décision très difficile à pren-

vernement, et 80% par les dons privés, a donc choisi de se concentrer sur sa mission première: l'aide aux sans-abri. Car les besoins se font plus pressants et, surtout, plus chers que jamais.

«Les tendances en itinérance nous amènent une clientèle de plus en plus complexe, explique James Hugues. On compose avec des maladies mentales, des problèmes de toxicomanie et de dépendance en général, sans compter que notre clientèle devient plus jeune.»

Tout cela force les administrateurs à financer des programmes de transition, à moderniser leurs installations et à dépenser toujours plus pour la nourriture et les vêtements.

James Hugues espère qu'un autre organisme prendra en main le Camp Chapleau, afin qu'il reprenne ses activités l'été prochain. Mais pour le moment, rien ne laisse espérer sa réouverture.

La semaine dernière, la Mission Old Brewery, la Mission Bon Accueil et la Maison du Père ont fait front commun pour dénoncer le sous-financement gouvernemental. Ces refuges, qui offrent 548 places au total, demandent au ministère de la Santé de leur fournir 24\$ par lit, par jour, plutôt que les 5\$ qu'ils reçoivent actuellement.

Leurs administrateurs rencontreront le ministre de la Santé, Philippe Couillard, demain.

La Mission Old Brewery, financée à 20% par le gouvernement, et 80% par les dons privés, a choisi de se concentrer sur sa mission première: l'aide aux sans-abri.

dre», reconnaît le directeur général de l'organisme de bienfaisance, James Hugues.

Mais le bilan de la Mission Old Brewery est écrit à l'encre rouge: sur un budget de 6 millions de dollars, elle prévoit enregistrer un déficit de 500 000\$. À lui seul, le Camp perdait 120 000\$ par année depuis cinq ans.

L'organisme, financé à 20% par le gou-

SANS LIGNE ROUGE



Le blogue de François Gagnon sur cyberpresse.ca

Brick est fier de s'associer à la Fondation Rêves d'Enfants

Montréal, le 1^{er} novembre 2007 - **Brick** était fier de participer à la marche de 2 km de la **Fondation Rêves d'Enfants** qui se déroulait dimanche le 14 octobre 2007 à 13h, au parc Maisonneuve de Montréal. Cet événement a permis de recueillir des fonds aidant la Fondation à réaliser le rêve de plusieurs enfants atteints d'une maladie à risque élevé menaçant leur vie.

Brick, qui permettra à **10 enfants** de réaliser leur rêve, était de la grande fête et invitait les gens de la région à se joindre à eux. Animation, jeux gonflables, maquillage pour enfants, BBQ gratuit, et bien d'autres activités étaient au rendez-vous.

Afin d'inciter encore plus de familles à se déplacer, **Brick** offrait une zone confort, où les gens pouvaient non seulement venir se reposer et se réchauffer, mais aussi participer à un concours leur donnant la chance de gagner un ensemble matelas et sommier Sealy Aqua 2 d'une valeur de 1500 \$. C'est d'ailleurs madame **Sophie Lefort** de **Ste-Clotilde** qui a remporté ce prix.

Malgré la température fraîche, plusieurs personnes se sont déplacées au parc Maisonneuve pour venir marcher le 2 km et appuyer la **Fondation Rêves d'Enfants**, permettant ainsi d'amasser plus de **88 000 \$**. Au pays, 106 communautés se sont rassemblées et ont ainsi recueilli **1,18 M \$**.



VOLS DIRECTS • Aller-retour à partir de

245\$ PARIS
395\$ LONDRES
485\$ MALAGA

Maintenant disponible!
Faites votre sélection de siège en ligne.

Visitez le www.airtransat.com,
téléphonez au 1-877-655-3948 ou contactez votre agent de voyages.

air transat

Départs de Montréal. Prix par personne en classe économique, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicable, ne sont pas inclus.

Vieux-Québec en forfait

Forfait gastronomique

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- 1 souper / table d'hôte à « La table du Manoir »
- Accès à la piscine intérieure / sauna / club santé
- Frais de service

Valide jusqu'au 27 avril 2008

À partir de **199\$**
PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS

MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463 6283

MONDE

Moratoire sur la peine de mort

La Cour suprême des États-Unis examine la légalité de l'injection létale au Kentucky



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — La machine de la mort des États-Unis s'est enrayée. Depuis un peu plus d'un mois, toutes les exécutions prévues dans ce pays ont été reportées. Et les bourreaux devraient continuer à chômer au moins jusqu'au printemps prochain.

«La peine de mort a été mise sur la glace», déclare Richard Dieter, directeur du Centre d'information sur la peine de mort. Tous les États attendront la décision de la Cour suprême.»

Mardi soir, la plus haute juridiction américaine a bloqué l'exécution par injection létale d'un homme du Mississippi, Earl Wesley Berry, qui devenait le dernier d'une série de condamnés à

mort à jouir d'un répit de dernière minute.

Tous ces reports découlent d'une décision de la Cour suprême des États-Unis, annoncée le 25 septembre, d'examiner la légalité de l'injection létale au Kentucky. Cette méthode, utilisée par plusieurs États, contrevient peut-être au 8^e amendement de la Constitution américaine qui interdit «les châtiments cruels et inhabituels».

À la suite de sa décision, la Cour suprême, ainsi que d'autres instances, ont bloqué des exécutions dans plusieurs États, dont le Texas, qui est celui qui met à mort le plus grand nombre de personnes chaque année.

Mardi, sept des neuf juges de la Cour suprême ont ainsi sauvé la vie de Berry, qui avait mangé son dernier repas et salué sa famille. Il est condamné à mort pour le meurtre en 1987 de Mary Bounds, battue à mort après avoir quitté la chorale de son église.

Seuls les juges Antonin Scalia

et Samuel Alito se sont prononcés contre un report de l'exécution. On peut croire qu'ils n'ont rien contre le cocktail de trois substances chimiques injectées dans les veines des condamnés: un anesthésiant, suivi d'un produit para-

Dans sa démarche, qui devrait aboutir en juin prochain, la Cour suprême n'entend pas remettre en question la peine de mort. Elle devrait cependant fournir des nouvelles directives aux États afin que leurs bourreaux évitent d'infliger toute «souffrance inutile» aux condamnés à mort, ce qu'interdit la loi.

lysant et, dans la plupart des États concernés, un puissant relaxant musculaire destiné à arrêter le cœur.

L'injection de ces produits a entraîné plusieurs bavures, dont l'une en Floride, a prolongé l'agonie d'un condamné de 30 minutes.

Dans sa démarche, qui devrait aboutir en juin prochain, la Cour suprême n'entend pas remettre en question la peine de mort. Elle devrait cependant fournir des nouvelles directives aux États afin que leurs bourreaux évitent d'infliger

toute «souffrance inutile» aux condamnés à mort, ce qu'interdit la loi.

En attendant, les Américains auront l'occasion unique de «voir à quoi ressemble la vie sans la peine de mort», selon Richard Dieter, du Centre d'information sur la peine de mort.

Ce moratoire de fait, précise-t-il, «s'ajoute aussi à tous les problèmes auxquels la peine de mort a fait face, les questions sur l'innocence, sur la race ou sur le coût. C'est un problème de plus qui est difficile à résoudre.»

En raison de cette pause dans l'application de la peine de mort, le nombre de personnes exécutées aux États-Unis cette année ne devrait pas dépasser 42, le plus bas niveau depuis 1996. Cependant, après la décision de la Cour suprême sur la légalité de l'injection létale, les bourreaux pourraient reprendre vite leur cadence.

«La peine est aujourd'hui en recul aux États-Unis, mais elle demeure très populaire», dit Stuart Banner, professeur de droit à l'Université de Californie à Los Angeles et auteur d'un livre sur l'histoire de la peine de mort aux États-Unis. «Les couloirs de la mort comptent encore des milliers de personnes.»

Une autre proche alliée de Bush démissionne

Sylvie Lanteaume
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Une proche de George W. Bush, Karen Hughes, a démissionné hier de ses fonctions de secrétaire d'État adjointe chargée de la diplomatie publique, sans être parvenue à améliorer l'image des États-Unis dans le monde.

«C'est avec une grande tristesse mais aussi beaucoup de gratitude pour tout ce qu'elle a accompli que j'annonce au nom du département d'État et au nom du président la démission de Karen Hughes aux alentours de la mi-décembre», a déclaré Condoleezza Rice, invo-

quant des raisons familiales pour cette démission à plus d'un an de la fin du mandat de M. Bush.

Confidante de M. Bush depuis 17 ans, M^{me} Hughes, qui aura 51 ans le mois prochain, avait laissé sa famille au Texas, son État d'origine, lorsqu'elle avait pris ses fonctions au département d'État en 2005.

Son départ suit ceux de deux autres proches conseillers du président américain, Karl Rove et Dan Bartlett. À eux trois, ils étaient considérés comme les principaux architectes de l'accession de l'ancien gouverneur du Texas à la Maison-Blanche.

M^{me} Rice a remercié Karen

Hughes pour son «travail extraordinaire» de conseillère en image mais aussi en stratégie politique.

«Elle a rendu possible que chaque ambassadeur se sente capable d'exprimer publiquement le message de Washington et défende la diplomatie» américaine, a-t-elle souligné, rappelant que M^{me} Hughes avait créé au sein du département d'État une «unité de réaction rapide» qui envoie chaque matin par internet à toutes les ambassades le message que l'administration veut faire passer sur les principaux événements du monde.

Mais son passage à la tête de la «diplomatie publique» améri-

caine n'a pas amélioré l'image de Washington dans le monde musulman, qui reste «épouvantable», indiquait en juillet l'institut de sondage PEW dans sa dernière évaluation annuelle de l'opinion mondiale sur les États-Unis.

Des bévues

Sa première visite dans la région, accompagnée d'une dizaine de journalistes, avait tourné au fiasco lorsque cette Texane jusqu'au bout des ongles, qui approche les six pieds, avait plaidé pour le travail des femmes, fait référence à sa ferveur chrétienne et défendu la guerre en Irak.

En Turquie notamment, elle s'était présentée comme une «maman qui travaille», précisant «adorer les enfants» mais elle s'était fait prendre à son propre piège lorsque d'autres «mamans», représentant des associations de femmes, lui avaient rétorqué que c'était l'administration américaine qui tuait les enfants des mères irakiennes.

Sa stratégie de politisation du message des États-Unis dans le monde, pour le rendre conforme à l'idéologie de l'administration Bush, a par ailleurs provoqué des grincements de dents parmi les diplomates.

ON M'APPELLE PAUL HERVIEUX, BIRDIE-BOOMER.

Salut baby! Salut boomer!

C'est moi, Paul Hervieux. J'ai 50 ans et je suis membre du réseau FADOQ. Avec ma carte, j'économise à tout coup: golf, croisières, vélo, voyages, etc. Qu'est-ce que vous attendez pour demander la vôtre? Allez voir les privilèges sur fadoq.ca ou appelez-moi au **1 866 51FADOQ (1 866 513-2367)**. Pensez-y, dans près de 100 clubs de golf, le *putt* coûte moins cher!

PAUL HERVIEUX
0123456789

fadoq

CONGO

« La pire crise humanitaire au monde »

JOONEED KHAN

«Le monde doit avoir honte de ce qui se passe au Congo. L'ONU a déployé depuis sept ans sa plus importante mission chez nous, avec 21 000 membres et plus de un milliard de dollars par an. Mais la guerre y fait toujours rage et la plus grave crise humanitaire au monde nous massacre chaque jour un peu plus».

Ainsi parlait hier Julienne Lusenge, d'une voix souvent étranglée par des sanglots, devant des représentants d'ONG dans les locaux de Droits et Démocratie, à Montréal, partenaire, avec d'autres, de son ONG congolaise.

M^{me} Lusenge est coordonnatrice de la SOFEPADI (Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral), à Bunia, dans la province de l'Ituri. Celle-ci et les

« La guerre fait toujours rage avec un demi-million de victimes chaque année selon l'ONU », a souligné Julienne Lusenge, Congolaise responsable d'une ONG.

provinces voisines du Nord et du Sud-Kivu sont au cœur de guerres, pillages, viols, exactions, tortures et massacres « horribles et indescriptibles », a-t-elle dit.

«L'émissaire européen a vu que la crise chez nous est comparable à celle du Darfour. La vérité, c'est que la crise est pire au Congo, c'est la pire crise humanitaire au monde, avec un demi-million de victimes chaque année selon l'ONU », a souligné M^{me} Lusenge.

« Sur le dos des femmes »

«La guerre se fait sur le dos des femmes et des filles. Les hommes aussi sont violés. Les miliciens les obligent ensuite à violer leurs propres familles. Les garçons sont violés et enrôlés de force dans les

milices qui ont droit de vie et de mort sur les populations», a raconté M^{me} Lusenge.

La guerre y oppose les rebelles du général déchu Laurent Nkunda et les forces armées congolaises (FARDC), mais elle implique aussi des miliciens Maï Maï, des soldats rwandais et ougandais, et des Hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

«La MONUC veut que les Maï Maï et le FDLR désarment, mais quand les rebelles de Nkunda sont coincés, elle s'interpose pour les protéger», a-t-elle dit, qualifiant d'« échec total » le programme DDR de l'ONU (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion).

«Nkunda dit défendre son ethnicité, les Tutsis du Congo. Mais le Congo a 252 ethnies, toutes minoritaires. Il reçoit l'aide du Rwanda, qui ne veut pas que les Hutus rentrent. Le Rwanda préfère les cantonner au Congo même si cela détruit nos vies. Et le monde le laisse faire», a-t-elle affirmé.

«Ils gardent les démobilisés dans des camps pour quatre ou cinq jours, avant de les libérer dans la nature. Ces jeunes, qui ont tué, torturé, violé et pillé, retournent s'enrôler chez les rebelles car, pour eux, une arme est un visa pour sortir de la misère», a-t-elle expliqué.

Ses pires frustrations sont liées au travail inlassable qu'elle et ses collègues font sur le terrain depuis cinq ans pour documenter les violences contre les femmes à l'intention de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye.

Concernant le Canada, qui a octroyé 15 millions de dollars sur quatre ans pour les victimes de violences sexuelles au Congo, M^{me} Lusenge a déclaré qu'après deux ans, son ONG et les autres sur le terrain « n'ont pas vu un seul cent ». «L'argent va aux agences de l'ONU, dont les frais d'administration et de logistique en dévorent la majeure partie», selon elle.

Le responsable du programme à l'ACDI n'a pas rappelé *La Presse*.

CANADA – UNION EUROPÉENNE

La guerre des visas n'aura pas lieu

LA PRESSE

OTTAWA — La guerre des visas entre le Canada et l'Union européenne n'aura pas lieu. Le gouvernement canadien a annoncé que les ressortissants de la République tchèque et de la République de Lettonie

n'auront plus besoin d'obtenir de visa pour visiter le Canada.

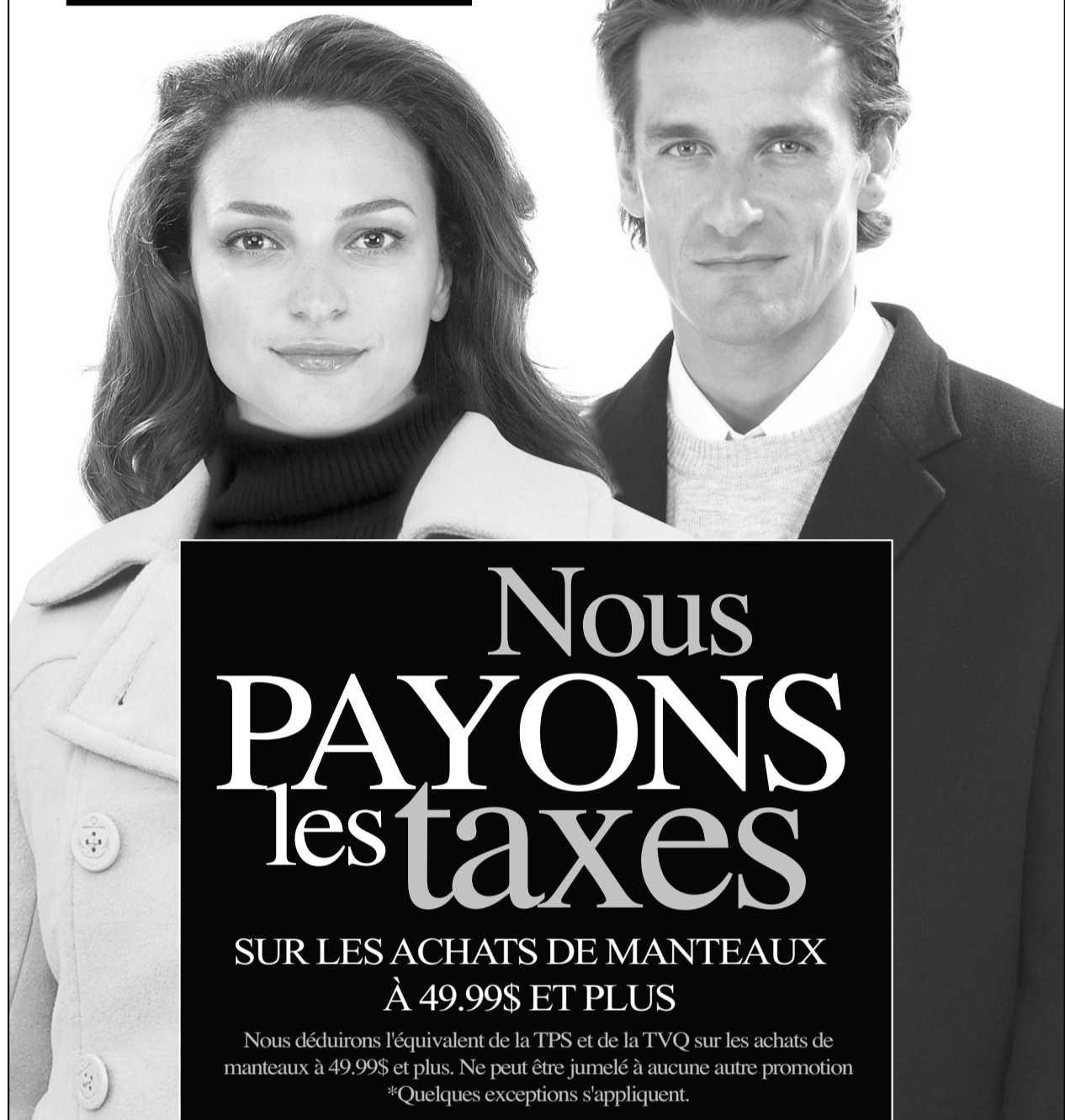
Pour la ministre de l'Immigration, Diane Finley, il s'agit là du début d'un processus de normalisation qui s'étendra éventuellement à tous les pays de l'Union européenne.

L'annonce faite hier par la minist-

re Finley dissipe quelque peu les tensions qui existaient entre l'Union européenne et le Canada sur cette question.

L'entrée de nouveaux pays au sein de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004 était à l'origine de ce différend.

AILES
LES AILES DE LA MODE

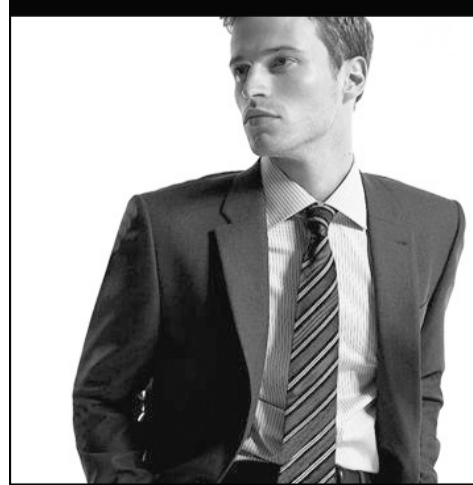


MANTEAUX Femmes

Parkas à capuchon bordé de fourrure.....	79.99\$
Manteaux courts en laine.....	79.99\$
Manteaux mélange laine et cachemire.....	99.99\$
Doudounes.....	99.99\$
Manteaux longs en laine.....	199.99\$

MANTEAUX Hommes

Manteaux de nylon.....	79.99\$
Manteaux de nylon avec tirette.....	79.99\$
Doudounes.....	99.99\$
Manteaux courts en laine.....	129.99\$
Manteaux en cuir.....	149.99\$



NOUS PAYONS LES TAXES!
HABITS POUR HOMMES D'AFFAIRES
2 habits pour 300\$
ou 149.99\$ chacun

Nous déduisons l'équivalent de la TPS et de la TVQ sur tous les achats de manteaux à 49.99\$ et plus ou d'habits à partir de 2 pour 250\$ sur présentation de cette annonce. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. L'offre se termine à la fermeture des magasins le lundi 5 novembre 2007.

Centre-ville MONTRÉAL
514-282-4537

Place Sainte-Foy SAINTÉ-FOY
418-652-4537

Mail Champlain BROSSARD
450-672-4537

Carrefour Laval LAVAL
450-682-4537

GAGNEZ UNE SOIRÉE DE DÉGUSTATION DE VINS, À LA MAISON DU GOUVERNEUR
avec **JACQUES BENOÎT**
chroniqueur vin à *La Presse*

Soyez l'une des 25 personnes gagnantes qui participeront, accompagnées de la personne de leur choix, à cette soirée exceptionnelle en compagnie de l'auteur du livre *Bouquets et arômes*.

La dégustation se déroulera le 22 novembre 2007*

Tous les gagnants recevront également un exemplaire de *Bouquets et arômes*, un livre abordant un point de vue tout à fait québécois sur la dégustation du vin, les techniques, les trucs et le plaisir qu'elle procure.

LA MAISON DU GOUVERNEUR
www.maisonsgouverneur.com

La cuisine spontanée
www.cuisinespontanee.com

Les Éditions LA PRESSE cyberpresse.ca

Pour participer, rendez-vous sur cyberpresse.ca/concours ou retournez ce coupon dûment rempli à:

CONCOURS « BOUQUETS ET ARÔMES »
La Presse, C.P. 11051, Succ. Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 4Y7

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. (rés.): () _____ Tél. (trav.): () _____
Courriel: _____

Âge: _____ Question d'habileté mathématique: 30 x 3 + 10 = _____

Cochez si vous désirez être informé des offres promotionnelles des membres du groupe Gesca

* La soirée débutera à 17h30. Les règlements sont disponibles à La Presse. Les fac-similés sont refusés. Le tirage aura lieu le 15 novembre 2007. Valeur approximative du prix: 7 350\$.

ÉDITORIAUX

Du kirpan à Saku

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Tout a commencé avec l'histoire d'un jeune sikh qui voulait porter un kirpan à l'école. Quelques mois plus tard, nous voici plongés dans un émotif débat sur l'identité québécoise, sur la survie de la langue française, sur les cours de religion, sur le sort des Autochtones et sur les habiletés linguistiques... du capitaine des Canadiens de Montréal, Saku Koivu.

C'est dire combien nous avons dérapé, passant d'un problème complexe, mais circonscrit, à une thérapie collective dont la société québécoise risque de sortir perdante. On doit constater aujourd'hui que Gérard Bouchard et Charles Taylor ont commis une erreur en interprétant leur mandat d'une manière très large et en multipliant à l'infini le nombre de séances publiques. Certes, le gouvernement leur avait demandé de mener une « vaste consultation ». Mais celle-ci devait porter « sur la question des pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles ». Par conséquent, les interventions portant sur la situation linguistique, notamment, sont hors d'ordre. Il en est de même des parties du projet Marois portant sur la langue.

Il faut le répéter: il n'y a pas de crise linguistique au Québec en 2007. On déplore à juste titre que le numéro 11 ne se soit pas donné la peine d'apprendre « bonjour » et « Les Canadiens sont là! ». Mais ça n'a rien à voir avec la question que Bouchard-Taylor doit étudier,

les accommodements raisonnables. À notre connaissance, M. Koivu n'a jamais demandé de porter un kirpan pendant les parties!

De toute façon, le Finlandais n'est en rien représentatif des immigrants qui s'installent au Québec de nos jours. Une majorité d'entre eux parlent français à leur arrivée. Au bout de seulement quatre ans, les trois quarts maîtrisent notre langue. Leurs enfants, eux, sont tous à l'école française.

Par ailleurs, la communauté anglo-québécoise est en déclin rapide (moins de 600 000 personnes en 2001) et, de ce fait, sa capacité d'assimilation s'affaiblit. Bref, il n'y a pas de « menace » (même si, évidemment, les francophones d'ici devront toujours faire preuve de vigilance).

Quand les péquistes comparent la levée de boucliers contre leur projet de loi sur l'identité à celle qui s'est produite il y a 30 ans au sujet de la loi 101, ils font fausse

route. En 1977, les immigrants (et leurs enfants) s'assimilaient en majorité à l'anglais. La situation aujourd'hui est complètement différente. Il n'y a donc aucune raison d'envisager de brimer les droits fondamentaux de certains citoyens. De toute façon, renforcer la législation linguistique ne ferait rien pour résoudre le dilemme des accommodements raisonnables.

Il est urgent que les commissaires Bouchard et Taylor et les politiciens ramènent le débat au questionnement premier: comment concilier l'ouverture aux communautés culturelles minoritaires au respect des valeurs de la majorité? C'est déjà un casse-tête de 10 000 morceaux; nul besoin d'y mêler toutes les inquiétudes que traînent les Québécois depuis 1763.



PHOTO PC

Rendez-vous dans six mois

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Six mois. C'est le délai que se donne le PDG de l'Agence de la santé montréalaise pour régler le problème des personnes âgées qui mobilisent un lit d'hôpital en attendant leur place dans un centre d'hébergement. Si David Levine y parvient, ce sera une réussite remarquable.

On connaît la chanson, on a tous vu les images: les urgences débordent de malades gisant sur des civières parce qu'à l'étage, il n'y a pas de lits pour les accueillir. Ce qu'on oublie souvent de dire, c'est qu'une partie de ces lits sont occupés par des personnes âgées qui n'ont plus besoin de soins médicaux, mais qui ne sont pas en état de retourner seules chez elles. Alors elles restent là en attendant qu'on leur trouve une place en hébergement, ce qui prend d'habitude plusieurs mois. Il y a plus de 200 lits bloqués de la sorte dans les hôpitaux montréalais. Vous imaginez l'effet sur les urgences ces lits se libéraient demain matin?

L'agence montréalaise, comme on le sait, a entrepris une vaste réorganisation de ses services aux aînés en perte d'autonomie. On prévoit fermer 2200 places d'hébergement de longue durée pour y substituer un éventail d'autres ressources – séjours en centres de réadaptation et de convalescence, soins à domicile, places dans des résidences moins encadrées que les CHSLD, etc.

Les patients qui bloquent des lits de soins aigus ne représentent qu'une fraction des aînés visés par ce plan. Mais si le PDG de l'Agence réussit à les sortir des hôpitaux, et à faire en sorte

qu'ils ne soient pas remplacés par d'autres, il aura posé un geste significatif. Il aura démontré qu'il peut contribuer à améliorer la situation, au lieu de l'empirer comme plusieurs le craignent.

L'ensemble du projet, sur papier, a beaucoup de mérite. Les personnes âgées qui ne sont plus capables de rester seules chez elles mais qui conservent une certaine autonomie devraient avoir d'autres choix que d'être hébergées. Recevoir plus de soins à domicile ou déménager dans un petit logement où elles ont accès à des services, par exemple. Surtout que ces formules coûtent moins cher à l'État qu'une place en CHSLD ou un lit d'hôpital.

Mais pour que ça fonctionne, il va falloir y mettre les ressources. Personne n'a oublié le fiasco du virage ambulatoire, ni celui de la désinstitutionnalisation des patients psychiatriques. Ces deux plans-là aussi paraissaient bien fondés, mais ils ont échoué lamentablement parce que Québec ne les a mis en œuvre qu'à moitié. Il a retourné des milliers de malades chez eux sans prévoir les ressources nécessaires pour prendre le relais. Les histoires d'horreur se comptent par centaines. Et certains cas errent encore dans les rues du centre-ville.

Il n'est donc pas étonnant que la population et les médecins qui conseillent les administrateurs des hôpitaux soient inquiets. Il y a déjà des centaines de Montréalais qui s'épuisent à soigner leurs proches parce qu'il n'y a pas de place d'hébergement disponible et que l'aide à domicile est insuffisante. Quant aux urgences, leur marge de manœuvre est étirée au maximum, et l'hiver n'est même pas encore arrivé. Ce n'est vraiment pas le moment d'aggraver la situation.

David Levine promet au contraire de l'améliorer, et rapidement. L'Agence a les ressources pour le faire, dit-il. On ne peut que lui souhaiter d'avoir raison... et lui donner rendez-vous dans six mois.



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

D'UN CANADA À L'AUTRE

Le syndrome du micro

Quelle que soit la commission, il faut s'attendre à y entendre une litane de doléances historiques, de préjugés et de craintes

JEFFREY SIMPSON
L'auteur est chroniqueur au Globe and Mail.

À mes débuts en journalisme, j'ai appris une leçon qui m'aide à comprendre – un peu – les dépêches émanant des audiences de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables au Québec.

Je couvrais à l'époque les audiences pancanadiennes de la commission Pepin-Robarts. C'était en 1977 et en 1978. Cette commission avait été créée par le premier ministre Trudeau après l'élection du Parti québécois en 1976. La commission a entendu des témoignages de St. John's à Victoria et tout groupe ou individu était libre de s'y exprimer sur la situation au Canada.

La leçon que j'ai apprise est la suivante. Quand une personne se présente devant un microphone et qu'on lui demande de parler de questions existentielles d'identité, il faut s'attendre à une avalanche de doléances historiques, de préjugés, de craintes, de mythologies et de clichés.

La même chose s'était produite durant les audiences de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dans les années 60, et lors des audiences parlementaires sur l'Accord du Lac Meech sous la direction de Jean Charest, alors député conservateur.

Il y a quelques années, le gouvernement de Terre-Neuve a créé une commission royale d'enquête sur l'avenir de la province au sein du Canada. On y a entendu une litane de plaintes au sujet du traitement « injuste » de Terre-Neuve depuis son adhésion à la Confédération en 1949. Peu de défenseurs du Canada s'étaient présentés au micro.

Interventions prévisibles

Certaines des interventions devant la Commission Bouchard-Taylor étaient donc prévisibles. Le syndrome du micro, si l'on peut dire. Toute

idée folle ou préjugé brutal y sera entendu – le contraire de l'accommodement raisonnable.

Bien sûr, des personnes sensées et tolérantes se présentent aussi au micro. Mais voici une autre vérité de la Palisse: les mauvaises nouvelles se vendent mieux que les bonnes, et les commentaires outranciers sont rapportés plus souvent que les interventions raisonnables.

Les médias méritent ici d'être blâmés et, à cause de ce défaut, les personnes qui suivent les audiences de la Commission Bouchard-Taylor dans les médias se feront servir une image déformée des attitudes des Québécois.

Ces observations qui se veulent charitables à l'endroit de la Commission et, par extension, à l'ensemble du Québec n'expliquent pas cependant ce qui se passe ailleurs dans la province. Certains d'entre nous croyions que le Québec, cette « nation »

canadien alors que la majorité du Québec n'est pas et ne sera jamais multiculturelle?

Y a-t-il jamais eu d'idée plus folle, plus xénophobe, que cette proposition de Pauline Marois à l'effet qu'aucune personne ne puisse devenir citoyen sans réussir un examen pour démontrer une connaissance du français? Elle exige plus qu'une capacité de se débrouiller en français. Il lui faut une maîtrise appropriée de la langue – supérieure, espérons-le, à la maîtrise de l'anglais de M^{me} Marois.

D'où viennent ces craintes qu'on puisse un jour accepter au Québec – ou ailleurs au Canada, dans le monde occidental et dans la quasi-totalité des pays musulmans – que des femmes soient lapidées?

Et qu'en est-il de ces craintes au sujet du vote de femmes voilées, même quand elles présentent des pièces d'identification? Si nous craignons de permettre à des femmes voilées de voter – et combien y en a-t-il? – que ferons-nous des milliers de Québécois et Québécoises qui votent par la poste aux élections provinciales et fédérales? Devra-t-on les disqualifier parce qu'on ne voit pas leur visage sur les bulletins de vote postaux?

Pourquoi cette peur des « autres » est-elle articulée avec plus de force aux endroits où il n'y a pas « d'autres »? Dans une société moderne et sophistiquée où les leaders, même sécessionnistes, ne cessent d'affirmer l'ouverture du Québec sur le monde, pourquoi ces craintes existent-elles quand de petits fragments du monde extérieur s'amènent au Québec?

Jusqu'à maintenant le spectacle n'est pas édifiant, même en tenant compte du syndrome du micro. Peut-être l'ancien premier ministre Brian Mulroney avait-il raison dans ses mémoires quand il a qualifié les Québécois francophones de « tribu ». Les tribus, nous le savons, coexistent difficilement avec « les autres ».

MM. Bouchard et Taylor sont des universitaires respectés. Espérons qu'ils puissent expliquer que le pluralisme constitue un avantage dans toute société moderne, et non une menace.

Peut-être l'ancien premier ministre Brian Mulroney avait-il raison dans ses mémoires quand il a qualifié les Québécois francophones de « tribu ».

qui se dit confiante et francophone, avait délaissé les vieilles phobies. Pas complètement, à ce que l'on voit.

Comment expliquer cette tentative du Bloc québécois et du Parti québécois de jouer de nouveau la carte linguistique? La langue française n'a jamais été plus forte au Québec. La proportion de la population qui vit, pense et travaille en français n'a jamais été plus élevée.

Et pourtant, voici que des politiciens supposément responsables comme Gilles Ducesse et Pauline Marois attisent la peur que d'« autres » – anciennement les Anglais, maintenant les immigrants – menacent les français.

Un grand leadership?

M. Ducesse croit-il vraiment faire preuve d'un grand leadership en dénonçant la menace du « multiculturalisme »

FORUM

Des tollés injustifiés



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La commission Bouchard-Taylor est un grand fourre-tout d'où surgissent parfois des opinions désolantes... qui, dans le climat actuel, passent dans l'opinion publique comme du beurre dans la poêle.

Quelques exemples... L'autre jour, à Trois-Rivières, un avocat suggérait que l'on soumette la question des accommodements raisonnables à un référendum. Mais dites-moi, dans quelle sorte de société soumet-on les droits des minorités à la majorité? Le pire, c'est que cet avocat dit avoir travaillé dans le domaine des droits humains pendant 17 ans!



Lors d'une autre audience, le coprésident Charles Taylor demande aux élus de Hérouxville s'ils trouveraient acceptable qu'on évite de servir du porc à un musulman ou un juif hospitalisé.

On se serait attendu à ce que la réponse fuse spontanément et qu'elle soit celle-ci: mais bien sûr qu'il faut respecter, quand c'est possible, les pratiques religieuses alimentaires des malades! Les cuisines des hôpitaux préparent du reste toutes sortes de régimes alimentaires spéciaux. Mais non. Nos deux lurons hésitent, et finissent par dire que si l'on cède devant ce genre de demande, on n'en finira plus.

Incroyable.

La même intolérance se retrouve dans cette histoire qu'on a entendue ad nauseam, selon laquelle les coûts des aliments casher ou halal vendus en supermarché se répercuteraient sur l'ensemble des consommateurs. Même à supposer qu'il y aurait un coût minime (certainement beaucoup moindre que les hausses de prix dus aux mauvaises récoltes, aux produits bio ou à la réfection des étalages), qui donc peut se mettre à halluciner là-dessus, sinon quelqu'un qui refuse tout simplement de co-exister avec des minorités religieuses?

Il n'y a pas un pays démocratique où l'on bannit d'autorité les produits casher ou halal des supermarchés. Tout comme les fèves au lard sans lard pour accommoder les musulmans (et les végétariens qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux), c'est une question de liberté commerciale: les supermarchés accommodent leur clientèle, tout comme le propriétaire d'une cabane à sucre modifiera sa recette pour accommoder le groupe qui a loué son établissement pour la journée.

Idem pour le YMCA qui a déclenché une méga-vague d'indignation en givrant ses fenêtres pour accommoder une synagogue voisine. Personnellement, j'aurais refusé de me plier à cette demande mais bon, le YMCA, qui est, ne l'oublions pas, une entreprise privée, a vu l'affaire sous l'angle du bon voisinage. On peut trouver que sa décision n'était pas indiquée, mais pourquoi un tel tollé à propos d'un fait divers? Les membres du «Y» auraient facilement pu faire déglisser les vitres en faisant pression sur la direction.

On pourrait aligner les cas, ce sont presque toujours des incidents qui ne méritent nullement une crise nationale – surtout pas qu'on institue une commission pour les étudier!



Le pire cas est celui du «vote voilé» – une crise manufacturée du début à la fin par les médias.

Primo: il y a très peu de femmes qui portent le niqab au Québec (selon le Congrès musulman qui n'a pas intérêt à sous-évaluer le nombre des fondamentalistes, il y en aurait tout au plus une cinquantaine au Canada). Secundo: aucune n'a jamais demandé de voter le visage couvert. Tertio: personne n'est obligé de s'identifier visuellement pour voter.

Où était le problème? Nulle part. Mais un reporter a téléphoné au directeur des élections pour lui demander si une femme en niqab pourrait voter. On connaît la suite. Le drame s'est ensuite transposé au fédéral de la même façon: par une question purement théorique et gratuite d'un reporter.

Les politiciens se bousculent maintenant, tant à Québec qu'à Ottawa, pour amender en catastrophe des lois électorales qui ne posaient aucun problème.

L'amendement exigeant le dévoilement du visage visera spécifiquement les femmes musulmanes, alors que les *Snowbirds* et les militaires pourront continuer à voter par correspondance sans s'identifier visuellement. Qu'est-ce que c'est, sinon de la discrimination?

Plus surréaliste encore, le Bloc québécois n'accepte même pas ce très léger accommodement par lequel une femme en niqab pourrait se dévoiler discrètement devant l'une des femmes affectées aux bureaux de scrutin. Contre cette éventualité qui se produira peut-être trois fois en 20 ans, le Bloc est monté sur ses grands chevaux et voit là une atteinte à l'égalité des sexes chez les travailleurs électoraux. La farce est vraiment tombée dans l'absurde.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Une pétition de 200 noms – constituée essentiellement de Québécois «de souche» – circule présentement sur le Web et condamne les témoignages intolérants et agressifs envers les minorités culturelles présentés devant la commission Bouchard-Taylor.

Des «de souche» s'indignent

Quelque 200 Québécois dits «de souche» signent une lettre ouverte contre l'intolérance

Le texte suivant est notamment cosigné par Caroline Allard, étudiante au doctorat en philosophie, Université de Montréal; Manon Dubois, mère au foyer, Montréal; Pascale Fournier, professeure adjointe, faculté de droit, Université d'Ottawa; Stéphan Gervais, coordonnateur des études québécoises, Programme d'études sur le Québec, Université McGill; Simon Jeannotte, médecin spécialiste en médecine nucléaire; Pierre-Léon Lalonde, écrivain et chauffeur de taxi; Geneviève Lefebvre, scénariste; Michel Morin, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, faculté de droit, Université de Montréal, Caroline Roux, étudiante au doctorat en administration, option marketing, Université McGill; François Roy, ex-entrepreneur général (à la retraite), Sherbrooke; Michael Roy, intervenant communautaire, Ressources Alternatives Rive-Sud, Longueuil; Matthieu Simard, écrivain; Claude Théoret, physicien; Mathieu Vandal, administrateur, agence d'aide humanitaire. Les noms des nombreux autres signataires se trouvent sur le site web de la lettre ouverte: www.contrelintolerance.blogspot.com.

Chers concitoyens,

1 Nous sommes préoccupés par le fait que certains témoignages présentés devant la commission Bouchard-Taylor, témoignages intolérants et agressifs envers les minorités culturelles, puissent être interprétés comme reflétant l'opinion de la majorité des Québécois dits «de souche». Nous croyons plutôt que ces témoignages, qui caricaturent les pratiques d'autres cultures, révèlent une profonde ignorance de la réalité des personnes issues des communautés culturelles. Qui plus est, cette ignorance nourrit une fermeture à l'égard des liens qu'il est possible de tisser entre Québécois, de souche ou non. Nous désirons signaler notre ouverture aux communautés culturelles et nous disons fermement de ces témoignages, en insistant sur le fait que leur présentation sur une tribune publique n'implique pas qu'ils représentent l'état d'esprit de la majorité des Québécois dits «de

souche». Nous notons d'ailleurs que l'emploi de l'expression «Québécois de souche» est en soi problématique puisqu'elle connote l'idée d'au moins deux types de Québécois. Nous ne l'utilisons donc ici que parce que le débat actuel s'y réfère constamment.

2 Nous ne nous reconnaissons pas dans la définition de l'«identité québécoise» que certains intellectuels et chroniqueurs veulent accoler au peuple québécois. Dans certains journaux et tribunes téléphoniques, on fait souvent référence au «peuple» québécois en le distinguant de ses immigrants et de ses communautés culturelles, afin d'enjoindre les membres de ces communautés à se conformer à des caractéristiques identitaires «de souche». Mais nous ne désirons pas nous réfugier dans cette idée

« Nous sommes choqués par le processus de marginalisation des communautés culturelles qui a cours présentement à la faveur du débat sur les accommodements raisonnables. »

uniforme de la nation québécoise; bien qu'étant Québécois dits «de souche», nous affirmons avec force ne pas nous reconnaître dans cet usage du concept de «peuple» monolithique et apeuré par les différences. Qui plus est, nous nous permettons de douter que tous les Québécois dits «de souche» se conforment au type d'identité auquel on fait parfois référence sur ces tribunes.

3 Quant au projet de loi sur l'identité amené par le Parti québécois, un de ses aspects nous apparaît particulièrement problématique: l'idée qu'il faille faire passer des tests de français aux immigrants et que ces tests deviennent des conditions à la participation à la vie civique tend à laisser penser que la majorité des immigrants ne sont pas intéressés à apprendre le français et qu'ils préféreraient vivre en vase clos, isolés du reste de la communauté. D'une

part, le fait que ce projet de loi, incluant une telle disposition, ait été mis de l'avant dans le contexte sensible de la commission sur les accommodements raisonnables nous semble mal avisé. D'autre part, nous nous prononçons fermement contre cette tentative d'assujettir la citoyenneté à des critères discriminatoires qui pourraient légitimer, particulièrement dans le contexte de la commission, une vision déformée de la réalité des communautés culturelles au Québec.

4 Nous sommes choqués par le processus de marginalisation des communautés culturelles qui a cours présentement à la faveur du débat sur les accommodements raisonnables. Le fait que nous soyons des Québécois dits «de souche» ne nous empêche pas de nous mettre à la place des individus de ces communautés: la stigmatisation dont ils sont présentement victimes, à cause de certains incidents isolés et montés en épingle par certains médias et politiciens voulant vendre, qui un journal, qui un vote, nous attriste et nous indignent au plus haut point.

5 Nous en appelons au sens du devoir des leaders politiques afin qu'ils réalisent que l'avantage politique à court terme procuré par cette tentation d'intolérance peut entraîner, pour la société québécoise, des reculs beaucoup plus graves à plus long terme.

Note: Lors de la circulation de cette lettre ouverte, le caractère ambigu de l'expression «de souche» s'est manifesté. Pouvaient-on signer si on n'était «de souche» qu'à moitié? Ou alors, notre famille devait être au Québec depuis combien de générations? Ces questionnements nous paraissent renforcer le sens de cette lettre: l'expression «de souche» ne saurait renvoyer à un groupe d'individus bien identifiables dont l'identité serait monolithique. C'est donc avec plaisir que cette lettre ouverte inclut la signature de tous ceux qu'elle a interpellés, quel que soit le type de laine avec lequel leur chandail est tricoté.

Nous encourageons les personnes qui le désirent à joindre leur nom à la liste en se rendant sur le site: www.contrelintolerance.blogspot.com

UNE ADMINISTRATION

L'ADMINISTRATION DU PRÉSIDENT KARZAÏ EST CORROMPUE À TOUS LES ÉCHELONS, DE L'HUMBLE FONCTIONNAIRE AU PUISSANT MINISTRE. LES GENS NE SE CACHENT MÊME PLUS POUR EXIGER UN POT-DE-VIN. LE CANADA SOUTIENT CE GOUVERNEMENT À COUPS DE MILLIONS. DANS LE QUATRIÈME ET DERNIER VOLET DE SA SÉRIE SUR LES RATÉS DE LA MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN, NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE DONNE UN APERÇU D'UN PHÉNOMÈNE QUI A PRIS UNE AMPLEUR SANS PRÉCÉDENT.



MICHÈLE OUMET
ENVOYÉE SPÉCIALE
KABOUL

Il n'a pas changé. Il s'est un peu empâté avec les années, mais il est toujours aussi truculent. Et il a agrandi sa famille, il vient d'avoir un 17^e enfant avec sa 3^e femme. Son plus jeune a 2 mois, son plus vieux 28 ans.

Gul Agha Sherzaï est un des hommes les plus riches d'Afghanistan. Gouverneur de la province de Nangarhar, ancien ministre dans le gouvernement Karzaï, homme d'affaires – il possède une entreprise de construction –, seigneur de la guerre et chef d'une puissante tribu pachtoune, les Barakzaï.

Vous valez combien? lui ai-je demandé.

«Je n'ai pas le temps de compter mes millions», a-t-il répondu dans un grand éclat de rire.

Je l'ai rencontré chez lui, à Kaboul. Il est arrivé en retard parce qu'il visitait un terrain que le gouvernement venait de lui donner dans Sheerpur, un quartier ultrarich, symbole de la corruption. Les seigneurs de la guerre, les ministres et les trafiquants de drogue se construisent des maisons plus tapageuses les unes que les autres.

C'était la troisième fois que je rencontrais Gul Agha Sherzaï. La première entrevue s'est déroulée à Quetta, au Pakistan, quelques semaines avant la chute des talibans, en octobre 2001. Il préparait fébrilement son retour au pouvoir en Afghanistan et sa maison grouillait d'hommes armés.

Je l'ai revu en 2003 à Kaboul. Il venait de perdre son poste de gouverneur de Kandahar, sa ville natale. Un conflit l'avait opposé au frère du président Karzaï, Ahmed Wali Karzaï, un homme puissant qui en mène large à Kandahar. Il n'y avait pas de place pour deux rois sur le même territoire.

Gul Agha Sherzaï a donc été rappelé à Kaboul par le président. Comme cadeau de consolation, il a hérité d'un ministère, celui de la construction.

Il a échappé à cinq attentats en deux ans. Le dernier remonte au début de l'été. Un kamikaze s'est fait exploser près de sa voiture. Les vitres ont volé en éclats, mais Sherzaï s'en est sorti sans une égratignure.

Tout le système est pourri

Gul Agha Sherzaï n'hésite pas à parler de corruption. Il la dénonce tout en s'empressant de préciser qu'il n'est pas corrompu et qu'il n'a jamais trempé dans le commerce de la drogue.

Ramazam Bashardost, ancien ministre dans le gouvernement Karzaï, ne croit pas aux dénégations de Sherzaï. «Tout le monde parle contre la corruption, dit-il, surtout les plus corrompus.»

«Jamais la corruption n'a pris autant d'ampleur, ajoute-t-il. Les juges demandent ouvertement de l'argent pour rendre un verdict favorable. Et ils veulent être payés en dollars US, pas en afghanis. Il n'est pas rare de voir un juge se lever devant tout le monde et se diriger vers une fenêtre pour examiner les billets de banque à la lumière du jour, histoire de s'assurer qu'ils ne sont pas faux.»

Tout le système est pourri par la corruption, affirme, de son côté, le président de la chambre de commerce, Hamidullah Farooqi.

«La corruption est dopée par les milliards que la communauté internationale déverse sur l'Afghanistan et par la folle croissance de l'économie de Kaboul, qui frise les 12%, dit-il. Les hommes d'affaires sont obligés d'offrir des pots-de-vin sinon ils ne peuvent pas rivaliser avec leurs concurrents.»

«Les organisations internationales, comme l'ONU, encourage



Pauvreté extrême et richesse se côtoient à Kaboul. Selon le président de la chambre de commerce, Hamidullah Farooqi, le système est pourri par la corruption.

gent la corruption, poursuit-il. Les ONG nous disent qu'elles ne peuvent pas organiser des soumissions en bonne et due forme à cause des problèmes de sécurité. Alors, c'est toujours le même petit groupe qui rafle tout.»

Un haut-fonctionnaire proche du président Karzaï en a rajouté. Il m'a demandé de taire son identité.

«La communauté internationale a injecté 19 milliards en Afghanistan, souligne-t-il. Près de 95% de cet argent sort du pays. Les ONG emploient 540 étrangers

Celui qui préside actuellement le département anticorruption s'appelle Izzatullah Wasifi. Il a été condamné à quatre ans de prison aux États-Unis pour trafic de drogue. C'est le président Karzaï qui l'a nommé.

qui touchent des salaires allant de 5000\$ à 35 000\$ par mois. Les deux dernières élections ont coûté 359 millions. Ce sont les étrangers qui les ont organisés et ils ont gardé l'argent pour eux.»

Le propriétaire et éditeur du *Kabul Weekly*, Mohammad Dashty, est encore plus mordant.

«L'ONU est un gouvernement dans un gouvernement. Jetez un œil sur leur *compound* à Kaboul, c'est quasiment une ville fortifiée. Regardez leurs dépenses, les salaires qu'ils versent à leurs employés, leurs quatre roues motrices qui sillonnent la ville, les voyages qu'ils se paient. J'appelle cela de la corruption légale!»

La guerre sainte

Azizullah Lodin en connaît un rayon sur les pots-de-vin. C'est lui que Karzaï a nommé pour créer un département anticorruption en 2003.

Lodin a bûché ferme pendant 18 mois. Il a finalement accouché de trois rapports qui n'ont jamais été rendus publics. Et pour cause, il y nommait des gens et chiffrait l'ampleur des sommes détournées.

Il a déposé ses trois briques sur le bureau du président Karzaï, avec copie au procureur général. C'était en 2004. Depuis, rien: aucune accusation, aucune poursuite. Le néant.

M. Lodin m'a accueillie chez lui. Il en a profité pour se vider le cœur.

«J'ai découvert un vaste système de corruption au sein du gouvernement, raconte-t-il. Au total, 150 millions de dollars ont été détournés. Un ministre, par exemple, a pris un terrain et une maison qui appartenaient au gouvernement et il les a mis au nom de sa famille. Valeur: 21 millions. Plus de 55 millions de dollars qui

appartenaient à l'État ont aussi disparu des banques.»

Celui qui préside actuellement le département anticorruption s'appelle Izzatullah Wasifi. Il a été condamné à quatre ans de prison aux États-Unis pour trafic de drogue. C'est le président Karzaï qui l'a nommé.

Mais la corruption ne touche pas que les ministres. Selon l'éditeur du *Kabul Weekly*, Mohammad Dashty, tout le monde touche des pots-de-vin. «Les officiers de police qui dirigent la circulation arrêtent les gens et leur deman-

dent l'argent d'un pot-de-vin sur son bureau, puis il calcule la part qu'il versera à son patron.»

Le président Karzaï a décidé de s'attaquer à la corruption. L'année dernière, il a créé une haute commission. Il a demandé à Azizullah Lodin d'y participer. Il a accepté de se joindre à la première réunion, puis il s'est retiré.

«Je sais que ça ne donnera rien, laisse-t-il tomber. Je l'ai vécu quand j'étais à la tête du département anticorruption.»

Le Canada verse des millions au gouvernement Karzaï par

Wallace, responsable de l'Afghanistan à l'ACDI.

Payante, la guerre

Le frère de Gul Agha Sherzaï, Abdul Raziq Sherzaï, vit à Kandahar. Il brasse de grosses affaires avec l'OTAN. C'est la guerre qui lui a permis de bâtir sa fortune.

Combien de millions? Comme son frère, il n'a pas le temps de les compter. «Cinq ou six», m'a-t-il dit lorsque je l'ai rencontré chez lui, à Kandahar.

Il loue des camions et des autos aux soldats et il transporte du matériel pour les bases militaires de Kandahar et de Bagram. C'est lui qui assure la sécurité des convois de marchandises contre les attaques des talibans. Il emploie 180 gardes armés et 350 travailleurs.

Il a des contrats avec les Néerlandais, les Américains, les Australiens et les Canadiens. Le Canada a accordé cette année 73 millions en contrats à 150 entreprises. Sherzaï en a obtenu pour 72 000\$. Un acteur mineur. Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir d'excellentes relations avec les Canadiens. «Ils nous invitent à leurs cérémonies, dit-il, et je les reçois chez moi pour qu'ils partagent mon repas.»



Gul Agha Sherzaï est un des hommes les plus riches d'Afghanistan. «Je n'ai pas le temps de compter mes millions», lance dans un grand éclat de rire l'actuel gouverneur de la province de Nangarhar et ancien ministre dans le gouvernement Karzaï.

AFGHANISTAN LES RATÉS DE LA MISSION CANADIENNE

CORROMPUE À L'OS



PHOTO MICHÈLE OUMET, LA PRESSE ©

Sheerpur, un quartier ultrarich, symbole de la corruption. Les seigneurs de la guerre, les ministres et les trafiquants de drogue se construisent des maisons plus tapageuses les unes que les autres.

GRAND SOLDE D'OUVERTURE

Sofa modulaire en cuir
Courant : 1280 \$
VENTE : 800 \$

Dinette
Courant : 1550 \$
VENTE : 950 \$

Sofa et causeuse en cuir
Courant : 4900 \$
VENTE : 1900 \$

Sofa modulaire
Courant : 2800 \$
VENTE : 1550 \$

Plusieurs styles de lits
à partir de
300 \$

Mobilier de salle
à manger avec buffet
Courant : 2850 \$
VENTE : 1855 \$

175 \$

115 \$



decor bora bora
Home Decor Center

TÉL. : 514-725-5550
2635, BÉLANGER EST, MONTRÉAL

Quantité limitée

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 10 h - 18 h
Jeudi au vendredi : 10 h - 21 h
Samedi : 10 h - 17 h
Dimanche : 12 h - 17 h

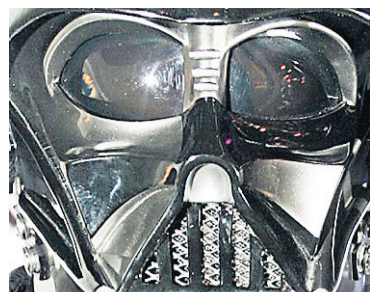
Saphira

Modèles peuvent différer en magasin.

MONDE



Dick Cheney



Darth Vader

Bush le confirme, Dick Cheney et Darth Vader ne font qu'un

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush a confirmé hier son vice-président Dick Cheney dans le rôle du méchant de l'administration en lui attribuant pour l'Halloween le personnage de Darth Vader, le seigneur noir de la *Guerre des étoiles*.

« J'étais avec le vice-président ce matin.

Je lui ai demandé quel costume il comptait mettre. Il a dit: je l'ai déjà sur moi. Et puis il a marmonné quelque chose sur le côté obscur de la force», a plaisanté M. Bush.

Le « côté obscur de la force » évoque inmanquablement les forces du mal que sert Darth Vader dans la saga cinématographique dont il est un personnage central.

Dick Cheney, l'un des vice-présidents les plus puissants de l'histoire américaine, est peut-être la personnalité la plus controversée et secrète du gouvernement.

« On m'a demandé si le surnom me dérangeait, et la réponse, c'est: non, a-t-il dit il y a 10 jours lors d'un discours. Après tout, Darth Vader est l'un des noms les plus gentils qu'on m'ait donnés récemment. »

LE TOUR DU GLOBE

FRANCE
D'autres grèves
annoncées

La France s'appête à vivre une série de grèves à la mi-novembre, notamment dans les transports, contre la réforme des régimes spéciaux de retraite et les suppressions de postes de fonctionnaires sur lesquelles le président Nicolas Sarkozy n'entend pas reculer. La colère des fonctionnaires a été alimentée par la suppression de 22 900 postes au budget 2008. La France compte près de 5,2 millions de fonctionnaires, soit environ un cinquième de la population active salariée. Une première grève, le 18 octobre, avait connu une très forte mobilisation et avait entraîné une large paralysie des transports. AFP

RUSSIE
Moins
d'observateurs

Moscou a fortement réduit la mission d'observation de l'OSCE aux législatives russes du 2 décembre, renforçant ainsi les inquiétudes de l'organisation quant à un suivi sérieux du déroulement du scrutin. Après avoir longuement entretenu le suspense, Moscou a finalement envoyé hier des invitations pour de 300 à 400 observateurs internationaux, dont 70 du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), la principale instance de surveillance de l'OSCE. Aux précédentes législatives en 2003, Moscou avait convié quelque 1200 observateurs internationaux, dont 399 pour le seul BIDDH. Washington s'est dit « inquiet et déçu » par la décision. AFP

CARAÏBES
Noël fait 59 morts

L'ouragan Noël a fait 59 morts dans les Caraïbes depuis dimanche. Il s'appêtait hier à quitter le territoire cubain où les violentes pluies ont provoqué de nombreux dégâts matériels sans toutefois y faire de victimes, selon les premiers bilans officiels. En République dominicaine, Noël a causé la mort de 41 personnes et provoqué la disparition de 38 personnes, selon un nouveau bilan. En Haïti, l'ouragan a fait 18 morts, dont six à Port-au-Prince et dans ses environs, quatre disparus, une quinzaine de blessés, selon un bilan partiel. Plus de 3000 personnes ont été évacuées et les pluies n'ont pas fini d'y provoquer inondations et glissements de terrain.

LIBAN
Rencontre de
rivaux à Paris

Deux responsables politiques libanais rivaux, le général chrétien Michel Aoun et Saad Hariri, chef de la majorité parlementaire antisyrilienne, se sont rencontrés hier à Paris pour discuter de la crise politique et de la prochaine présidentielle, selon des sources libanaises. C'est la première rencontre bilatérale depuis le début de la crise politique au Liban en novembre 2006 entre ces deux responsables. Le Liban, qui a été secoué par une série d'attentats contre des personnalités antisyriliennes, peine à trouver un consensus pour élire un nouveau président de la République qui succèdera à Émile Lahoud dont le mandat s'achève le 24 novembre. L'élection du président libanais par le Parlement a été reportée à deux reprises, faute de consensus entre la majorité et l'opposition. Une troisième séance est désormais fixée au 12 novembre. AFP



reg. \$299

4 jours seulement

\$79

offert en rouge de Siam, écru et noir



reg. \$399

4 jours seulement

\$119

offert en écru et noir



reg. \$149

4 jours seulement

\$79

offert en marron and brun Navajo

DANIER
cuir danier entrepôt

SOLDE DE LIQUIDATION
4 JOURS SEULEMENT
JUSQU'À 70% DE RABAIS

DANS LES MAGASINS D'ENTREPÔT SEULEMENT
DU 1^{ER} AU 4 NOVEMBRE

sacs à main en cuir à partir de 39 \$ • pantalons en cuir et en suède à partir de 49 \$

blazers en cuir et en suède à partir de 69 \$ • manteaux et vestons en cuir à partir de 79 \$

service à la clientèle de Cuir Danier :
1-877-5danier

BOUCHERVILLE
carrefour de la rive sud
582, chemin de touraine 450-449-4126

GATINEAU (SECTEUR DE HULL)
75 boul. du plateau 819-775-3298

LACHENAIE
540, montée des pionniers 450-581-5523

MONTRÉAL
Décarie
5425 rue des jockeys 514-341-0110
(angle jean-talon et décarie)

kirkland centre riocan
3216, rue jean-yves 514-426-1013

marché central
999, rue du marché central 514-382-4220

Visitez danier.com pour connaître les heures d'ouverture
des magasins et voir des cartes.



reg. \$249

4 jours seulement

\$69

offert en curry et vert cèdre

ÉCONOMIES EXTRAORDINAIRES • NOUVELLE MARCHANDISE RÉGULIÈREMENT •
LE PLUS GRAND CHOIX DE CUIR AU CANADA

ATTENTATS DU 11 MARS À MADRID

Trois accusés condamnés à des peines records de prison, sept suspects acquittés

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID — La justice espagnole a condamné hier 21 des 28 accusés des attentats du 11 mars 2004 à Madrid, dont trois à des peines records de quelque 40 000 ans de prison, mais a créé la surprise en acquittant l'un des organisateurs présumés des attentats, «Mohamed l'Égyptien».

Les trois condamnés aux plus lourdes peines sont le Marocain Jamal Zougam, jugé coupable d'être l'un des poseurs de bombes, ainsi

que le Marocain Othman el-Gnaoui et l'Espagnol José Emilio Suarez Trashorras, jugés «collaborateurs nécessaires» aux attentats pour avoir participé à la remise des explosifs.

Sept accusés ont été acquittés par l'Audience nationale, le tribunal antiterroriste espagnol, qui a parallèlement accordé des indemnités aux blessés et aux familles des défunts allant de quelque 41 000\$ à plus de 2 millions.

«Justice a été rendue», s'est félicité le chef du gouvernement socialiste, José Luis Rodriguez Zapatero,

alors que la plupart des familles de victimes ont critiqué un jugement trop «mou» et annoncé qu'elles feraient appel.

Le 11 mars 2004, vers 7h40, dix bombes avaient explosé dans quatre trains de banlieue, bondés d'employés de bureau, d'ouvriers ou étudiants allant vers la gare madrilène d'Atocha, plongeant l'Espagne en état de choc.

Les sept principaux auteurs des attentats s'étaient collectivement suicidés à l'explosif trois semaines après les attaques lors du siège poli-

cier de leur appartement de Leganés (banlieue de Madrid).

Le tribunal, présidé par le juge Javier Gomez Bermudez, a infligé un demi-camouflet à l'accusation. Il a prononcé un total cumulé de 120 075 ans de prison, limitées dans la pratique à un maximum de 40 ans par condamné, bien moins que les 311 865 années de prison réclamées par le parquet.

Il a surtout créé la surprise en acquittant Rabei Ousmane Sayed Ahmed, alias «Mohamed l'Égyptien», pourtant présenté comme l'un

des organisateurs du pire bain de sang terroriste ayant endeuillé l'Espagne. Mohamed l'Égyptien purge une peine de 8 ans de prison pour appartenance à une organisation terroriste en Italie.

«Toute l'opération de Madrid était de moi», s'était-il prétendument vanté dans des conversations écoutées par les services secrets italiens. Mais cette version a été partiellement remise en cause par les traducteurs assermentés durant le procès fleuve qui s'est tenu à Madrid du 15 février au 2 juillet.

Le tribunal n'a pas été davantage convaincu par les accusations présentées contre les deux autres organisateurs présumés, Youssef Belhadj, présenté comme le porte-parole d'Al-Qaeda en Europe, et Hassan Al Haski, présumé responsable du Groupe islamique combattant du Maroc (GICM). Tous deux ont écopé de peines inférieures à 20 ans pour simple appartenance à un groupe terroriste.



La téléphonie résidentielle de Bell. Méfiez-vous des imitations.

Bell vous offre un réseau d'une fiabilité imbattable. Quand vous décrochez le combiné, vous obtenez une qualité sonore remarquable, sans écho ni interruption d'appel. Notre service téléphonique fonctionne en cas de panne prolongée à la maison et est aussi compatible avec tous les systèmes d'alarme. Et c'est plus abordable que vous ne le croyez.



Ajoutez la téléphonie résidentielle avec Afficheur et Affichage d'Appel en attente à partir de seulement

14⁹⁵\$¹
/mois

après rabais total de 15 \$ du Forfait de Bell²

3510691A

3510699



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

1 866 311-5354

Visitez un magasin Bell
bell.ca/pasdimitations



Service réservé aux clients résidentiels du Québec, là où la technologie le permet. Disponible là où le tarif mensuel de l'ensemble Téléphonie résidentielle de base n'est pas réglementé par le CRC. Modifiable sans préavis. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) D'autres frais tels que, sur une base mensuelle, TouchTone (2,80 \$) et 911 (19¢; peut varier suivant la région), s'appliquent. Certaines parties du territoire desservi par Bell font l'objet de frais pour service en zone rurale; vous pouvez vérifier si ces frais s'appliquent à vous sur bell.ca/fraispourzonehorservice. Des frais d'activation uniques (30 \$ par ligne) s'appliquent aux nouveaux clients ou à ceux qui déménagent. Inscription gratuite à la Facture unique requise. Préavis de 30 jours requis afin d'annuler le service. (2) Le service sera facturé 29,95 \$; le rabais mensuel de 5 \$ du Forfait de Bell s'appliquera à chaque service admissible pour un total de 15 \$. Offert aux nouveaux clients qui s'abonnent au Forfait avec l'ensemble Téléphonie résidentielle de base et à au moins deux autres services parmi l'interurbain, Internet, la télé numérique ou le sans fil (mensuel), avec un forfait sélectionné. Offre d'une durée limitée s'applique aux ensembles Téléphonie résidentielle. Durée de contrat min. de 1 an avec un nouvel abonnement. Bell peut mettre fin au rabais du Forfait de Bell avec un préavis de 30 jours. Il n'est pas nécessaire d'être abonné à des services tarifés de Bell Canada. Visitez bell.ca/forfaitdebell pour les détails. © 2005, COVAN.

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

RÉDUCTION DU PRIX DE PLUS DE 1000 ARTICLES!



ANNONS. Batterie de cuisine 3 pièces.
12,99\$
Était 16,99\$

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

ANNONS. Batterie de cuisine 3 pièces. 12,99\$. Était 16,99\$. Acier inoxydable sans danger au lave-vaisselle. Comprend le faitout de 2,4 litres avec couvercle, la casserole de 1,4 litre avec couvercle et la casserole de 0,8 litre.

LISBET. Tablier. 8,99\$. Était 9,99\$. *Coton lavable en machine.*



LISBET. Tablier. 8,99\$
Était 9,99\$

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

KAVALKAD Poêles à frire
7,99\$ les 2
Était 9,99\$



**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

KAVALKAD. Poêles à frire. 7,99\$ les 2. Était 9,99\$. Aluminium revêtu Teflon® Professional. Ø20cm et Ø26cm.

**Comme nos autres bas prix.
En plus bas.**

IKEA 365+ Bocal 1,5 litre
8,99\$ ch.
Était 9,99\$ ch.



**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

IKEA 365+. Bocaux avec couvercle. Verre sans danger au lave-vaisselle, au congélateur et au micro-ondes. 1,5 litre. 8,99\$. Était 9,99\$. L17xL17xH12cm. 0,6 litre. 5,99\$. Était 6,99\$. L17xL17xH6cm.

Nouveaux prix réduits chez IKEA

Chaise pliante

9,99\$

Était 18,99\$

3 jours seulement!
Du 1^{er} au 3 novembre

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT** **DIOD. Verre. 1,99\$ ch.**
Était 2,50\$ ch.



DIOD. Verre. 1,99\$ ch. Était 2,50\$ ch. Verre jaune doré ou gris fumée. Sans danger au lave-vaisselle. 25cl. H8cm.

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT** **TECKEN. Chopes. 5,99\$ les 6.**
Était 6,99\$



TECKEN. Chopes. 5,99\$ les 6. Était 6,99\$. Verre sans danger au micro-ondes et au lave-vaisselle. 22cl. H8cm.

REKO. Verres à vin. 2,99\$ les 6.
Était 3,99\$



REKO. Verres à vin. 2,99\$ les 6. Était 3,99\$. Verre sans danger au lave-vaisselle. 16cl. H13cm.

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT** **JOKKMOKK. Ensemble table et 4 chaises. 139\$**
Était 179\$



JOKKMOKK. Ensemble table et 4 chaises. 139\$. Était 179\$. Pin massif teinté à l'ancienne. Table, L74xL118xH74cm. Chaise, L41xP46xH89cm. A.R.

TERJE. Chaise pliante. 9,99\$. Était 18,99\$. Hêtre massif naturel verni ou teinté brun moyen et verni. L44xP51xH77cm. **LIMITE DE 2 PAR CLIENT.** Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun bon différé.

SLIPAD. Bloc et 5 couteaux. 9,99\$
Était 12,99\$



**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

SLIPAD. Bloc et 5 couteaux. 9,99\$. Était 12,99\$. Comprend : couteau à pain de 33cm, deux couteaux de chef de 28cm et de 32cm, couteau à légumes de 19cm et couteau universel de 22cm. L28xP9xH28cm.

**NOUVEAU
PRIX
RÉDUIT**

AGNE. Chaise. 30\$
Était 40\$



AGNE. Chaise. 30\$. Était 40\$. Empilable. Siège en pin massif. L51xP45xH81cm. A.R.

KRISTIAN REGALE

Boisson pétillante aux fruits

4,99\$ les 2
(économisez 1\$)



IKEA BOUCHERVILLE

586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10h - 21h
Samedi - dimanche 9h - 17h

IKEA MONTRÉAL

9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10h - 21h
Samedi - dimanche 9h - 17h

www.fr.IKEA.ca

Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA



Si bien chez soi